

**DISPARITÉS RÉGIONALES EN CHINE:**  
EXAMEN DES TROIS FORMES D'INÉGALITÉS ET  
ANALYSE DES FACTEURS D'INFLUENCE SOCIOÉCONOMIQUE

**Sabrina BERGERON**

Mémoire soumis à la  
Faculté des études supérieures et postdoctorales  
dans le cadre des exigences du programme de maîtrise ès arts en  
mondialisation et développement international

École de développement international et mondialisation  
Faculté des sciences sociales  
Université d'Ottawa

© Sabrina BERGERON, Ottawa, Canada, 2008

## REMERCIEMENTS

Il est de toute importance pour moi de remercier les nombreuses personnes et organisations clé ayant grandement contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire. Sans leur soutien continu, il ne m'aurait été possible de mener à bien cette grande aventure.

Dans un premier temps, je dois remercier chaleureusement mon directeur de mémoire, Huhua Cao, qui m'a précieusement porté conseil à maintes reprises. Je désire aussi remercier mon examinateur, André Laliberté, d'avoir bien accepté de lire et de commenter mes recherches. Un merci très spéciale à Jing Feng pour son aide généreuse dans la création des cartes de la Chine de ce mémoire.

J'aimerais remercier l'Université d'Ottawa pour son programme attrayant de bourses d'admission, qui m'a permis de m'épanouir dans mes études sans que j'aie à me préoccuper de l'aspect financier.

Je voudrais aussi dire merci à mon équipe de travail à l'École de la Fonction Publique du Canada pour m'avoir soutenue dans ma décision de retourner aux études à temps plein. Les accommodements spéciaux que j'ai reçus ont été incroyables et j'en serai infiniment reconnaissante.

En dernier lieu, je dois sincèrement remercier ma famille, sans qui il aurait été inimaginable d'atteindre mes objectifs éducationnels. Maman et papa, vous m'avez inculqué les sens de responsabilité et de persévérance. Je sais aussi que vous avez une grande confiance en moi. À ma grande sœur Amélie, tu m'as toujours montré l'exemple, et surtout, tu m'as tracé le chemin vers la réussite. Et mon conjoint Jacques, merci d'avoir été avec moi dans les étapes importantes de ma vie. Je ne voudrais les partager avec nul autre que toi!

## RÉSUMÉ

L'insertion progressive de la Chine dans la mondialisation, en commençant par l'adoption des réformes économiques de 1978, a permis à plusieurs millions de Chinois de sortir de la pauvreté, mais ce au prix élevé d'un creusement dramatique des disparités régionales. La croissance du phénomène des inégalités sociales pose une menace sérieuse à l'unité nationale du pays et compromet en conséquence la croissance économique future. Dans le but d'appréhender l'évolution de ce déséquilibre chinois, un examen de trois formes d'inégalités (côtières-intérieures, urbaines-rurales et ethnies majorité-minorités) sera mené à terme. Ensuite, une analyse des facteurs d'influence socioéconomique ayant conduit à l'accroissement des disparités régionales en Chine sera réalisée afin de mieux comprendre les sources à l'origine de l'iniquité sociale. Étant donné le fait qu'aucune étude n'a auparavant traité de la dimension interrelationnelle des disparités chinoises, ce travail offrira également une synthèse qui aura pour objet de tisser les liens existants entre les trois formes d'inégalités. Les résultats de ce rapport de recherche démontrent que le passage de l'économie planifiée à l'« économie socialiste de marché » a principalement bénéficié aux provinces côtières, aux grands centres urbains de même qu'à l'ethnie majoritaire Han.

## **ABSTRACT**

China's progressive integration into globalisation, starting with the adoption of the 1978 economic reforms, helped lift several million Chinese out of poverty, though dramatically increasing the level of regional disparities. The widening social inequalities pose a serious threat to the country's unity and, in consequence, jeopardize future economic growth. In order to gain a clear understanding of the evolution of the Chinese imbalance, three types of inequalities (inland-coastal, rural-urban and ethnic minority-majority) will be examined. Next, socioeconomic factors having contributed to the increase of Chinese regional disparities will be analysed in order to better understand the sources of origin of social iniquity. Given the fact that no previous study has ever investigated the dynamic interrelation of Chinese disparities, this paper also offers a synthesis that intends to establish ties between the three types of inequalities. The results of this research show that the transition from a planned economy to a "socialist market economy" mainly benefited the coastal provinces, the large urban centers and the Han ethnic majority.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
1.1 DÉFINITION DES TROIS FORMES D'INÉGALITÉS .....	3
1.2 STRUCTURE DU MÉMOIRE.....	6
<b>2. CONTEXTE DE LA CHINE.....</b>	<b>8</b>
2.1 PASSAGE DE L'ÉCONOMIE PLANIFIÉE À L'ÉCONOMIE SOCIALISTE DE MARCHÉ.....	8
2.2 INSERTION DANS L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE .....	10
2.3 ÉVOLUTION DES DISPARITÉS RÉGIONALES DEPUIS L'ÈRE DES RÉFORMES .....	11
2.3.1 EXAMEN DES DISPARITÉS CÔTIÈRES-INTÉRIEURES (DIMENSION GÉOGRAPHIQUE) .....	13
2.3.2 EXAMEN DES DISPARITÉS URBAINES-RURALES (DIMENSION SECTORIELLE) .....	16
2.3.3 EXAMEN DES DISPARITÉS ETHNIQUES MAJORITÉ-MINORITÉS (DIMENSION SOCIALE).....	20
<b>3. APPROCHE THÉORIQUE .....</b>	<b>24</b>
3.1 CADRE CONCEPTUEL .....	24
3.2 QUESTIONS DE RECHERCHE .....	26
3.3 MÉTHODOLOGIE.....	27
<b>4. FACTEURS D'INFLUENCE SOCIOÉCONOMIQUE.....</b>	<b>28</b>
4.1 POLITIQUE D'OUVERTURE PRÉFÉRENTIELLE .....	28
4.1.1 CHRONOLOGIE DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES CHINOISES.....	28
4.1.2 POLARISATION DES ACTIVITÉS ET IMPACTS RÉGIONAUX.....	30
4.2 RÉPARTITION SPATIALE DES IDE .....	33
4.2.1 DISTRUBTION RÉGIONALE ET SECTORIELLE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS .....	33
4.2.2 FACTEURS DÉTERMINANT L'IMPLÉMENTATION DES IDE.....	37
4.3 DÉCENTRALISATION FISCALE.....	40
4.3.1 SURVOL DE LA POLITIQUE FISCALE CHINOISE : 1949 À NOS JOURS.....	40
4.3.2 ÉDUCATION .....	43
4.3.3 SANTÉ PUBLIQUE .....	47
4.4 ADHÉSION À L'OMC .....	49
4.4.1 RESTRUCTURATION SECTORIELLE .....	49

4.4.2 TRANSFORMATION DES INÉGALITÉS URBAINES-RURALES .....	51
4.4.3 IMPACTS RÉGIONAUX.....	52
4.4.4 MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES .....	54
4.5 SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES MÉNAGES ( <i>HUKOU</i> ).....	55
4.5.1 EXPOSÉ DU SYSTÈME <i>HUKOU</i> .....	55
4.5.2 DISCRIMINATION ENVERS LES TRAVAILLEURS RURAUX .....	57
4.5.3 RESTRICTIONS DE LA MOBILITÉ INTÉRIEURE : FAVORITISME ET INÉGALITÉS.....	59
4.5.4 TENDANCES MIGRATOIRES DES MINORITÉS ETHNIQUES .....	61
<b>5. CONCLUSION .....</b>	<b>64</b>
5.1 INTERDÉPENDANCE DES TROIS FORMES D'INÉGALITÉS (SYNTHÈSE).....	64
5.2 CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES .....	72
5.3 LIMITES ET PERSPECTIVES POUR LES RECHERCHES FUTURES .....	74
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>76</b>

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1</b> : Divisions administratives de la Chine.....	VII
<b>Figure 2</b> : Les trois grandes régions géographiques chinoises.....	3
<b>Figure 3</b> : Évolution du coefficient de Gini chinois.....	12
<b>Figure 4</b> : PIB par habitant provincial, 2006 .....	15
<b>Figure 5</b> : Évolution des coefficients de Gini urbains, ruraux et inter urbains-ruraux .....	17
<b>Figure 6</b> : Population urbaine par province, 2006 .....	18
<b>Figure 7</b> : Découpage provincial de l'urbanisation en Chine, 2006 .....	19
<b>Figure 8</b> : Proportion de la population ethnique par province .....	22
<b>Figure 9</b> : Cadre Conceptuel .....	25
<b>Figure 10</b> : Évolution du ratio du revenu urbain-rural.....	32
<b>Figure 11</b> : Évolution des IDE chinois (en milliards de dollars) .....	34
<b>Figure 12</b> : Déséquilibre fiscal des gouvernements provinciaux, 1978 - 2004.....	42
<b>Figure 13</b> : Taux d'analphabétisme et degré d'urbanisation.....	46
<b>Figure 14</b> : Espérance de vie par province.....	49
<b>Figure 15</b> : Taux de migration intérieure par région (minorités ethniques et majorité Han), 1985 - 1990.....	62

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1 :</b> Évolution du PIB par habitant (yuan).....	13
<b>Tableau 2 :</b> Ethnies minoritaires par région, 2000.....	21
<b>Tableau 3 :</b> Distribution provinciale des IDE cumulatifs en date de l'année 2000.....	36
<b>Tableau 4 :</b> Distribution sectorielle des flux d'IDE : Industries primaires, secondaires et tertiaires (Données cumulatives pour l'année 2000) .....	37
<b>Tableau 5 :</b> Avantages comparatifs provinciaux en date de l'année 1997 .....	53
<b>Tableau 6 :</b> Relation entre le revenu par habitant, l'urbanisation et la proportion minoritaire provinciale.....	66
<b>Tableau 7 :</b> Évolution de la composition industrielle chinoise (%), 1978-2006 .....	67
<b>Tableau 8 :</b> Récapitulation des facteurs liés à l'inégalité croissante en Chine .....	71

**FIGURE 1**  
**Divisions administratives de la Chine**



Projection: Regional Conformal Projection (Chine)  
 Logiciel: ArcGIS 9.0

Université d'Ottawa  
 27 septembre, 2008

# 1. INTRODUCTION

La République Populaire de Chine (notée Chine dans le reste de l'étude) s'est engagée à partir de 1978 dans un processus d'« ouverture et de réforme »<sup>1</sup>, lui permettant d'enregistrer des taux de croissances économiques spectaculaires (atteignant en moyenne 10 % par année). Néanmoins, la transition entre l'économie planifiée et l'économie socialiste de marché<sup>2</sup> a donné lieu à de nouveaux problèmes, parmi lesquels on retrouve l'accroissement important des disparités régionales au pays.

En examinant les statistiques de l'Université des Nations Unies (UNU-WIDER, 2008), il est possible de voir que le coefficient de Gini<sup>3</sup> est passé de 0.317 en 1978 à 0.469 en 2004, soit une augmentation d'environ 50 pour cent! Parallèlement, le rapport de la banque mondiale sur les indicateurs de développement mondiaux (2008) précise que la Chine était classé 96<sup>e</sup> en termes de l'indice Gini (de bas à élevé) parmi les 128 pays dont l'information était disponible. Il ne fait alors aucun doute que la Chine constitue l'un des pays au monde avec la distribution de revenu la plus inéquitable.

---

<sup>1</sup> La modernisation de l'économie chinoise est le fruit de la « politique d'ouverture et de réforme » incarnée par la personne de Deng Xiaoping, ancien secrétaire général du Parti Communiste Chinois (1956-1967) et haut dirigeant de la Chine (1976-1997). Il s'agit essentiellement d'une stratégie nationale qui cherchait à intégrer la Chine de façon croissante dans le commerce international tout en adoptant des formes nouvelles d'activités économiques, qui reposaient sur les fondements de l'économie de marché.

<sup>2</sup> Le système d'économie socialiste de marché prévalant en Chine est fondé sur l'approche économique capitaliste, sauf que le pouvoir central conserve néanmoins une présence politique importante. L'adoption de ce nouveau système économique relève de la politique d'ouverture, promue dès la fin des années 1970 (Cao, 2000, p.92).

<sup>3</sup> Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité existant au sein d'une distribution de revenu donnée. Le coefficient de Gini varie entre 0 et 1, où 0 indique l'égalité parfaite et 1 indique l'inégalité totale.

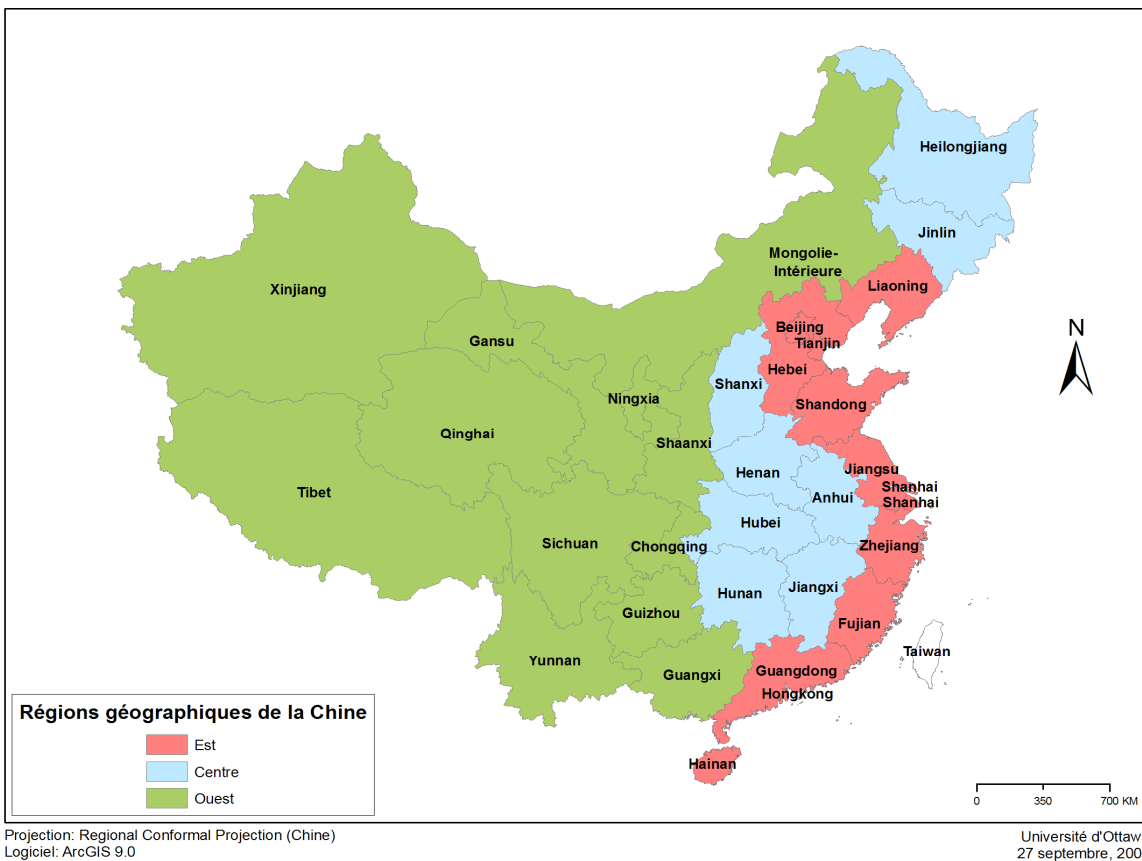
Les répercussions de l'intégration chinoise dans la mondialisation se sont fait ressentir différemment entre les régions géographiques<sup>4</sup> de la Chine, les secteurs d'activités ainsi que les divers groupes de population. D'ailleurs, l'expansion rapide de l'Est côtier, combinée à la position visiblement autarcique du Centre et de l'Ouest, a conduit à des niveaux de croissances excessivement inégaux. L'hétérogénéité régionale en termes des facteurs de production a similairement conduit au développement d'avantages comparatifs différents parmi les régions chinoises. Ainsi, le secteur industriel (majoritairement présent en milieu urbain) a été le principal bénéficiaire de l'ouverture économique internationale, et ce, aux dépens du secteur agricole (majoritairement présent en milieu rural). En ce qui a trait aux populations ethniques minoritaires, leur concentration géographique au sein des provinces chinoises les plus pauvres de même que leur faible niveau d'éducation ont grandement contribué à aggraver leurs conditions de vie, spécifiquement après l'implémentation de la politique d'ouverture préférentielle.

À l'évidence, il existe en Chine différentes formes d'inégalités qui participent à la constitution du déséquilibre global. Dans le but de mieux appréhender le phénomène des disparités chinoises, cette étude focalise son attention sur trois grandes catégories d'inégalités : côtières-intérieures, urbaines-rurales et ethnies majorité-minorités. Une fois l'analyse individuelle de chacune des catégories complétée, une synthèse des résultats sera élaborée afin de présenter la dimension interrelationnelle des inégalités.

---

<sup>4</sup> Les provinces chinoises sont classé en trois régions selon leur emplacement géographique, soient l'**Ouest** (*Shaanxi, Gansu, Qinghai, Ningxia, Xinjiang, Sichuan, Chongqing, Guizhou, Guangxi, Mongolie Intérieure, Yunnan et Tibet*), le **Centre** (*Jilin, Heilongjiang, Shanxi, Anhui, Jiangxi, Henan, Hubei et Hunan*) et l'**Est** (*Liaoning, Hebei, Beijing, Tianjin, Shanghai, Shandong, Jiangsu, Zhejiang, Fujian, Guangdong et Hainan*). Voir figure 2.

**FIGURE 2**  
**Les trois grandes régions géographiques chinoises**



### 1.1 DÉFINITION DES TROIS FORMES D'INÉGALITÉS

Les disparités entre régions côtières et intérieures<sup>5</sup> réfèrent à la répartition inégale des performances de croissance entre régions géographiques de la Chine. En moyenne, les provinces côtières tendent à croître plus rapidement que les provinces intérieures étant donné leur emplacement stratégique, les liens historiques avec l'extérieur, l'accessibilité aux Investissements Directs Étrangers (IDE), la présence d'infrastructures modernes et le niveau élevé de capital

<sup>5</sup> Les régions **côtières** renvoient aux trois municipalités chinoises, *Beijing*, *Tianjin* et *Shanghai*, de même qu'aux provinces littorales, à savoir *Liaoning*, *Hebei*, *Shandong*, *Jiangsu*, *Zhejiang*, *Fujian*, *Guangdong* et *Guangxi*. Le résiduel chinois réfère aux régions **intérieures** (Kanbur et Zhang, 2005, p.92).

humain. Le revenu par habitant est de surcroît nettement supérieur parmi les provinces côtières, l'écart absolu entre la municipalité la plus riche (Shanghai) et la province la moins riche (Guizhou) étant de 51 908 yuan en 2006<sup>6</sup>. Ainsi, les habitants de la grande métropole shanghaiënaise sont en moyenne dix fois plus riches que les habitants de Guizhou! Bref, la concentration de richesse sur la zone côtière de la Chine sous-tend l'augmentation des disparités régionales au pays.



Centre-ville de Shanghai, 2008.

*Source : Photo par Shen Wei*

---

<sup>6</sup> Le PIB par habitant enregistré pour Shanghai était de 57 695 yuan, alors que le PIB par habitant enregistré pour Guizhou était de 5 787 yuan. [*China Statistical Yearbook (2007), Tableau 3-13*].

L'écart grandissant entre le niveau de vie des citoyens urbains et ruraux peut être attribué en majeure partie au différentiel de revenu par habitant. En particulier, le ratio du revenu urbain-rural est passé de 2.570 en 1978 à 3.278 en 2006, c'est-à-dire une augmentation de près de 30 pour cent en faveur de la population urbaine<sup>7</sup>. Le coefficient de Gini constitue un autre indicateur fiable rendant compte de l'énorme déséquilibre entre le revenu urbain et rural. En outre, pour la période couvrant 1981 aller jusqu'à 2004, le coefficient de Gini urbain-rural a fluctué entre 0.29 et 0.44, illustrant ici encore la nature extrêmement inégale de la distribution de revenu chinoise (Yonghong, 2006).



Village de Langmusi sur la frontière du Sichuan et de Gansu.

*Source : Photo par Dany et Maryse*

La situation économique des minorités ethniques chinoises tire largement de l'arrière en comparaison avec celle de la majorité Han, principalement à cause de leur faible niveau d'éducation et leur concentration géographique parmi les régions internes éloignées. En effet, Gustafsson et Shi (2003) ont trouvé que l'écart de revenu moyen (par habitant) entre majorité et minorités ethniques avait presque doublé de 1988 à 1995, atteignant un différentiel affolant de 35.8 pour cent (p.810). De la même façon, les six provinces détenant l'Indice de Développement

---

<sup>7</sup> Statistiques tirées du *China Statistical Yearbook (2007)*, Tableau 10.2.

Humain (IDH)<sup>8</sup> le plus élevé (Shanghai, Beijing, Tianjin, Zhejiang, Liaoning et Guangdong) comportent une proportion extrêmement faible d'ethnies minoritaires, alors que les six provinces



détenant l'IDH le plus faible (Tibet, Guizhou, Yunnan, Gansu, Qinghai et Ningxia) comportent une proportion extrêmement élevée d'ethnies minoritaires (United Nations Development Programme [UNDP], 2005, p. 154). La situation privilégiée de la majorité Han assiste donc sans contredit à l'accroissement des inégalités régionales en Chine.

Ethnie minoritaire Hui situé dans la province de Gansu

*Source : Photo par Huhua Cao*

## 1.2 STRUCTURE DU MÉMOIRE

Au cours des dernières années, l'intensification des inégalités régionales en Chine a capté l'intérêt de plusieurs chercheurs, conduisant ainsi à la publication de nombreuses études fort pertinentes. Néanmoins, aucune recherche n'a traité de la problématique sous l'angle précis de l'interrelation entre les trois formes d'inégalités chinoises. L'objectif de ce travail est donc de combler cette omission en décomposant d'une part les disparités régionales selon trois dimensions

---

<sup>8</sup> L'IDH est un indicateur statistique qui évalue le niveau de développement humain. Il est calculé en intégrant la moyenne de trois indices : l'espérance de vie à la naissance, l'éducation/taux d'alphabétisation et le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant. Il peut prendre n'importe quelle valeur entre 0 et 1, où 0 désigne un niveau de développement humain médiocre et 1 désigne un niveau de développement humain excellent.

distinctes et en retenant d'autres parts cinq facteurs d'influence socioéconomique qui fournissent une véritable vue d'ensemble sur les causes à l'origine des inégalités régionales en Chine.

La deuxième section de l'étude servira à présenter une brève description du contexte historique de la Chine dans le but de décrire clairement l'origine des disparités régionales. Pour se faire, il sera utile d'examiner le passage de l'économie planifiée à l'économie socialiste de marché ainsi que l'insertion chinoise dans la mondialisation. Il sera tout aussi important de se pencher sur l'évolution des inégalités régionales (depuis l'introduction des réformes économiques), afin de fournir au lecteur un repère utile pour l'analyse qui s'ensuivra.

Une description du cadre conceptuel et des questions de recherche fera l'objet de la troisième section. Ainsi, les liens existants entre les différents concepts seront exposés. Les cinq facteurs d'influence socioéconomique retenus pour l'étude seront similairement présentés de manière à identifier leur relation avec les trois catégories d'inégalités chinoises.

La quatrième section aura pour objectif d'énoncer les facteurs qui ont une influence notable sur le déséquilibre global en Chine. Plus précisément, il sera question d'examiner en détail la politique d'ouverture préférentielle, la répartition spatiale des IDE, la décentralisation fiscale, l'adhésion chinoise à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et le système d'enregistrement des ménages (*hukou*).

L'ultime section de l'étude, la conclusion, offrira un résumé des principales constatations et présentera une synthèse d'analyse décrivant la relation d'interdépendance entre les trois formes

d'inégalités. Elle discutera aussi des contributions scientifiques de la recherche, des limites méthodologiques et des pistes utiles aux chercheurs futurs.

## **2. CONTEXTE DE LA CHINE**

### **2.1 PASSAGE DE L'ÉCONOMIE PLANIFIÉE À L'ÉCONOMIE SOCIALISTE DE MARCHÉ**

Depuis sa fondation en 1949, la Chine a connu des transformations majeures en ce qui concerne sa structure économique, politique et sociale. Rappelons d'abord que durant ses 28 premières années d'existence (1949 – 1977), la Chine était régie par un système d'économie planifiée, dont l'objet principal constituait la poursuite de l'idéologie égalitariste à la grandeur du pays. Cette époque est connue sous l'appellation « ère maoïste », renvoyant directement à l'ancien dirigeant chinois Mao Zedong<sup>9</sup>. Le Parti Communiste Chinois, à l'aube de sa constitution, était largement influencé par le modèle soviétique de développement, adoptant une politique économique protectionniste dirigée vers la « substitution des importations » (Duran et al., 2008). Ainsi, le régime communiste de Mao est caractérisé par la nature redistributive de ses politiques nationales, qui favorise en grande partie les régions moins développées de la Chine (Tsui, 2007). Il faut toutefois noter que la recherche d'une société égalitaire a été exploitée au profit de l'efficiences économique nationale.

L'accession au pouvoir de Deng Xiaoping en 1978 marque un changement radical vis-à-vis la stratégie de développement adoptée. Plus précisément, la mort de Mao Zedong enclenche une

---

<sup>9</sup> Mao Zedong (1893-1976) a participé à la fondation du Parti Communiste Chinois (PPC) en 1921 et a demeuré le dirigeant de la Chine à partir de 1949 aller jusqu'à sa mort en 1976.

restructuration importante du PCC, qui place en tête les cadres adhérant à l'idéologie droitiste adaptée au contexte chinois. Il s'agit de mettre un terme aux nombreuses luttes de pouvoir endurées au cours de la révolution culturelle et de rénover l'orientation politique du PCC, visant la modernisation et l'industrialisation rapide de la Chine. Pour se faire, une série de réformes économiques sont mises en place dans le but précis d'intégrer la Chine dans le commerce international et d'attirer une quantité maximale d'investissements étrangers (Duran et al., 2008). La planification centrale a similairement été graduellement allégée, tout comme la décentralisation des décisions économiques a été complétée (en commençant par l'implémentation de la réforme fiscale de 1994) (Démurger, 2000). Ceci étant dit, l'expérimentation des principes de l'économie de marché a provoqué un succès impressionnant de telle manière que la Chine a fini par répudier le système de l'économie planifiée.

La transition économique chinoise a été réalisée en plusieurs étapes, focalisant particulièrement sur deux éléments centraux : l'ouverture vers l'extérieur et la réforme interne de l'économie. Il s'agissait, plus précisément, de mettre un terme à l'autarcie maoïste d'une part et de promouvoir la modernisation en maintenant une structure politique socialiste d'autre part. Analogiquement, Démurger (2000) précise que « Les mesures adoptées l'ont été de manière sélective, partielle et pragmatique. Sélectives, elles n'ont dans un premier temps concerné que certaines provinces, côtières, qui sont devenues les moteurs du processus de réforme. Partielles, elles ont été mises en œuvre comme compléments plutôt que comme substituts à la structure économique existante [...] Enfin, pragmatiques, elles ont souvent été introduites selon la nécessité et au gré des évolutions de l'économie » (p.10). Bref, le passage de l'économie planifiée à

l'économie socialiste de marché témoigne de l'objectif de la Chine à se joindre aux grandes puissances économiques de la planète.

## **2.2 INSERTION DANS L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE**

Depuis l'introduction des réformes économiques, le commerce extérieur chinois a connu une croissance exponentielle. À vrai dire, la Chine occupait, en 1978, le 27<sup>e</sup> rang en termes du volume d'échanges internationaux, alors qu'en 2004, elle franchissait déjà la 3<sup>e</sup> position derrière les États-Unis et l'Allemagne (China Statistical Yearbook, 2007)<sup>10</sup>. En plus d'avoir atteint le statut de géant commercial, la Chine accueille dès lors une quantité innombrable d'investissements étrangers, provenant en majeure partie d'entreprises transnationales recherchant une main-d'œuvre bon marché. Le rapport sur l'investissement dans le monde (2006), publié par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (UNCTAD), spécifie que la Chine constitue la destination la plus populaire d'IDE parmi tous les pays en voie de développement (p. 301). De façon similaire, elle représente le troisième plus important récipiendaire d'IDE au monde<sup>11</sup> avec un total investi de 72,4 milliards de dollars US pour l'année 2005 (p.299-302). De toute évidence, la stratégie de développement chinoise du XXI<sup>e</sup> ne ressemble guère à celle de la période d'isolement économique maoïste!

Le point culminant de l'ouverture économique chinoise a été atteint en décembre 2001, lorsque la Chine est devenue membre de l'OMC. Bien entendu, la Chine n'a pas eu d'autre choix

---

<sup>10</sup> Voir annexes 2-6 et 2-9.

<sup>11</sup> En 2005, le Royaume-Uni était le bénéficiaire principal d'IDE à l'échelle planétaire (164,5 milliards de dollars US) suivi en 2<sup>e</sup> position par les États-Unis (99,4 milliards de dollars US).

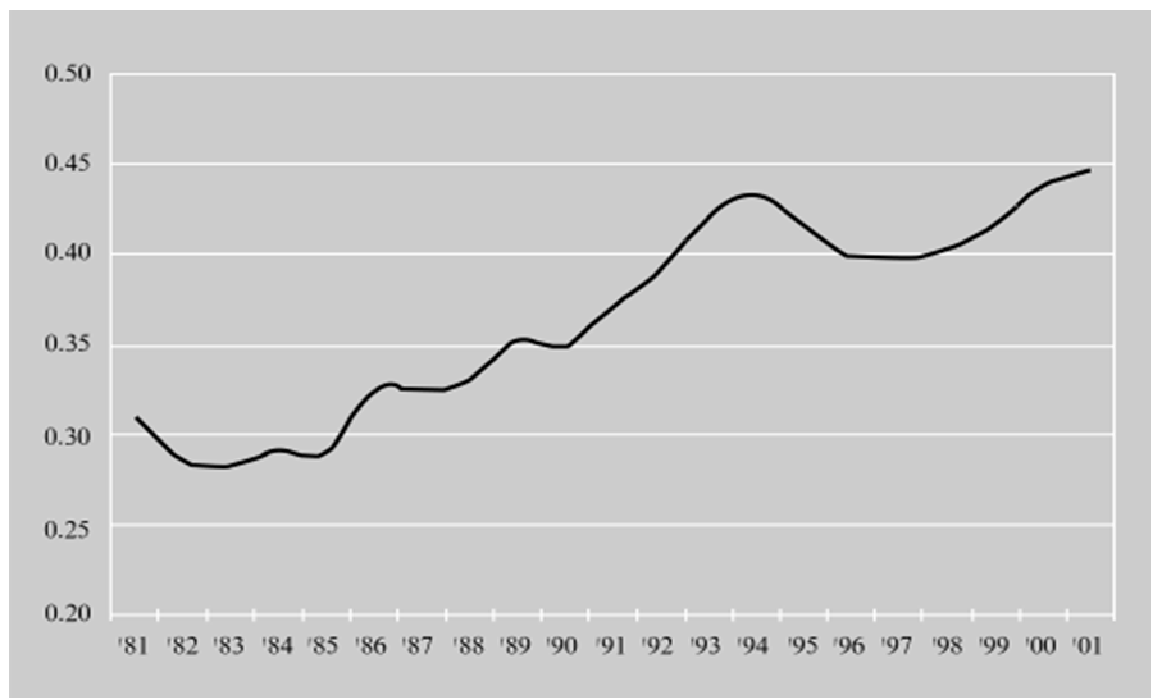
que de remplacer ces politiques protectionnistes avec des politiques plus libérales favorisant davantage le commerce international. Comme l'expliquent Wan et al., (2007), la Chine a mis en oeuvre un processus de réduction tarifaire important qui touche plus de 5000 biens suite à son adhésion. D'ailleurs, le tarif moyen sur les importations chinoises est passé de 50 pour cent en 1982 à moins de 10 pour cent aujourd'hui (National Geographic, 2008, p.60). De la même manière, les barrières non tarifaires, les quotas et licences d'importation ont été minimisés depuis la libéralisation des marchés. Il n'est donc pas surprenant que le volume des échanges commerciaux ait augmenté colossalement depuis l'adhésion chinoise à l'OMC. Effectivement, Li et Zhai (2002) ont trouvé que les exportations et les importations devraient avoir augmenté d'environ 25.4 et 23.8 pour cent respectivement au cours des dix premières années de mise en oeuvre du protocole d'accession. Bien entendu, l'ouverture vers l'extérieur a joué un rôle important sur le niveau des disparités régionales en Chine, mais quelles régions géographiques chinoises ont bénéficié de cette insertion dans le monde? Quels secteurs d'activité? Quels groupes de population? Les prochaines sections ont pour objectif de répondre à cette série de questions.

## 2.3 ÉVOLUTION DES DISPARITÉS RÉGIONALES DEPUIS L'ÈRE DES RÉFORMES

La croissance économique fulgurante que la Chine a connu au cours des 30 dernières années a eu pour conséquence, nous l'avons mentionné plus haut, de creuser le déséquilibre entre les régions chinoises, les villes et campagnes ainsi que divers groupes au sein de la population. La figure 3 illustre de manière explicite l'intensification des inégalités chinoises. Les disparités régionales ont atteint de tels niveaux que la stabilité sociale et politique du pays est compromise (Catin et Van Huffel, 2004; Chen, 2002; Jianlin, 2004; Kanbur et Zhang, 2005; Meng et al., 2005).

À vrai dire, on voit apparaître de plus en plus d'émeutes et de vagues protestataires en provenance des régions désavantagées, qui affirment désormais leur mécontentement par rapport à la situation.

**FIGURE 3**  
**Évolution du coefficient de Gini chinois**



*Source : UNDP (2005), p. 13.*

Bien que la Chine aspire à devenir la prochaine puissance commerciale mondiale, le problème d'instabilité lui pose une barrière énorme, surtout en ce qui concerne la croissance économique future. Voilà pourquoi les aspects qui influent sur le déséquilibre en Chine méritent une attention particulière. Avant de se pencher sur ce sujet, un bref examen des trois catégories d'inégalités doit être mené à terme afin de décrire clairement le contexte particulier des disparités régionales.

### 2.3.1 EXAMEN DES DISPARITÉS CÔTIÈRES- INTÉRIEURES (DIMENSION GÉOGRAPHIQUE)

L'augmentation rapide des inégalités en Chine peut être illustrée clairement en analysant l'évolution du PIB par habitant des régions chinoises. En examinant les données du tableau 1, on voit qu'en 1978 le PIB par habitant de Guizhou (province chinoise la plus pauvre) représentait environ 7 pour cent du PIB par habitant de Shanghai (province chinoise la plus riche). Une décennie plus tard, en 1990, cette figure se chiffrait à 15,6 pour cent, stipulant une légère amélioration en matière des inégalités. Cependant, en 2006, le PIB par habitant de Guizhou par rapport à celui de Shanghai ne représentait que 10 pour cent, signalant une fois de plus l'accroissement des disparités régionales en Chine.

**TABLEAU 1**  
**Évolution du PIB par habitant (yuan)**

1978	1990	2001	2006	
<b>Est</b>				
Shanghai	2 498	5 190	37 382	57 695
Jiangsu	430	2 016	12 922	28 814
Zhejiang	331	2 122	14 655	31 874
Guangdong	367	2 397	13 730	28 332
<b>Ouest</b>				
Guizhou	175	810	2 895	5 787
Sichuan	253	1 105	5 250	10 546
Gansu	348	1 099	4 163	8 757
Qinghai	428	1 558	5 735	11 762

**Sources:** *China Statistical Yearbook (2007), Tableau 3-13 ; Yanlin, 2004, p.58.*

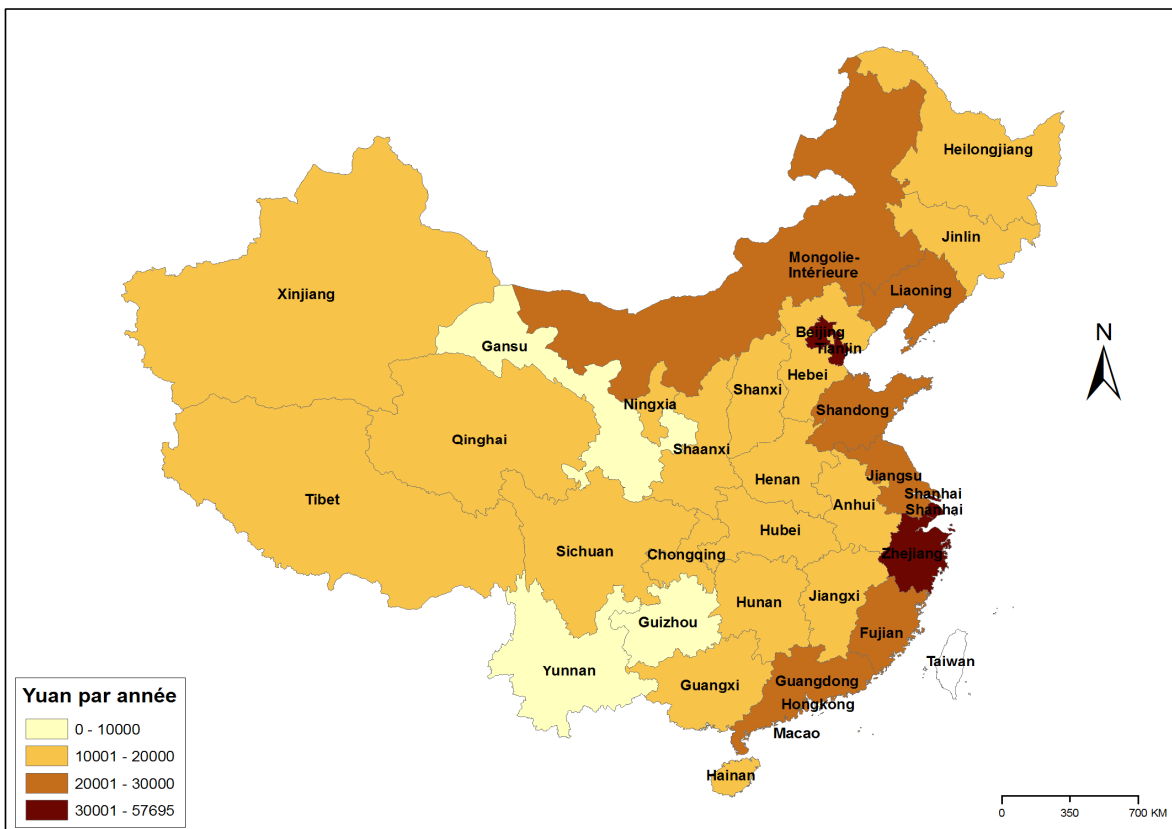
Si on compare maintenant les statistiques de Jiangsu (située dans la région Est) et Gansu (située dans la région Ouest), on remarque qu'en 1978 l'écart du PIB par habitant entre les deux provinces n'était pas très élevé. En outre, le PIB par habitant de Gansu constituait approximativement 80 pour cent du PIB par habitant de Jiangsu. Néanmoins, cette proportion, qui tendait vers l'égalité, s'est vue diminuer dramatiquement pour atteindre 54 pour cent en 1990 et 33 pour cent en 2006. Il serait aussi intéressant de jeter un coup d'œil sur les données provinciales de Guangdong et Qinghai. À l'aube des réformes économiques, la province de Qinghai (située au Nord-Ouest de la Chine) détenait un PIB par habitant supérieur à la province de Guangdong (située au Sud-Est de la Chine) d'environ 17 pour cent. Arrivée en 1990, la situation économique avait été renversée : le PIB par habitant de Qinghai ne représentait dès lors que 64 pour cent du PIB par habitant de Guangdong! Pire encore, cette figure avait chuté jusqu'à 42 pour cent en 2006, illustrant l'écart démesuré existant entre ces deux provinces. Il va sans dire que les inégalités de revenu provinciales ont connu une tendance à la hausse depuis la mise en oeuvre des réformes économiques (Yanlin, 2004).

Dans un contexte similaire, l'instauration de la « politique d'ouverture et de réforme » a favorisé le développement économique des provinces littorales aux dépens des provinces intérieures, étant donné la nature géographiquement sélective de la stratégie de développement poursuivie (Démurger, 2000). En vérité, lorsque la Chine s'est ouverte aux marchés internationaux, la région côtière bénéficiait d'un net avantage comparatif dans les secteurs d'exportation intensifs en main-d'œuvre, ce qui lui permit en conséquence d'enregistrer des taux de croissance phénoménaux (Kanbur et Zhang, 2005). Bien entendu, la concentration spatiale des activités le long

de la côte du Sud-Est chinois, combinée avec l'isolement économique des provinces intérieures, a contribué à aggraver les disparités régionales entre les côtes et l'intérieur.

La figure 4 trace le PIB par habitant provincial de la Chine. En observant les données, on constate que parmi les dix provinces détenant le PIB par habitant le plus élevé, neuf d'entre elles se situent à l'Est (l'exception étant la région autonome de Mongolie Intérieure)! Similairement, les trois provinces chinoises les plus pauvres (Gansu, Yunnan et Guizhou) se trouvent, de manière quelque peu surprenante, à l'Ouest du pays.

**FIGURE 4**  
**PIB par habitant provincial, 2006**



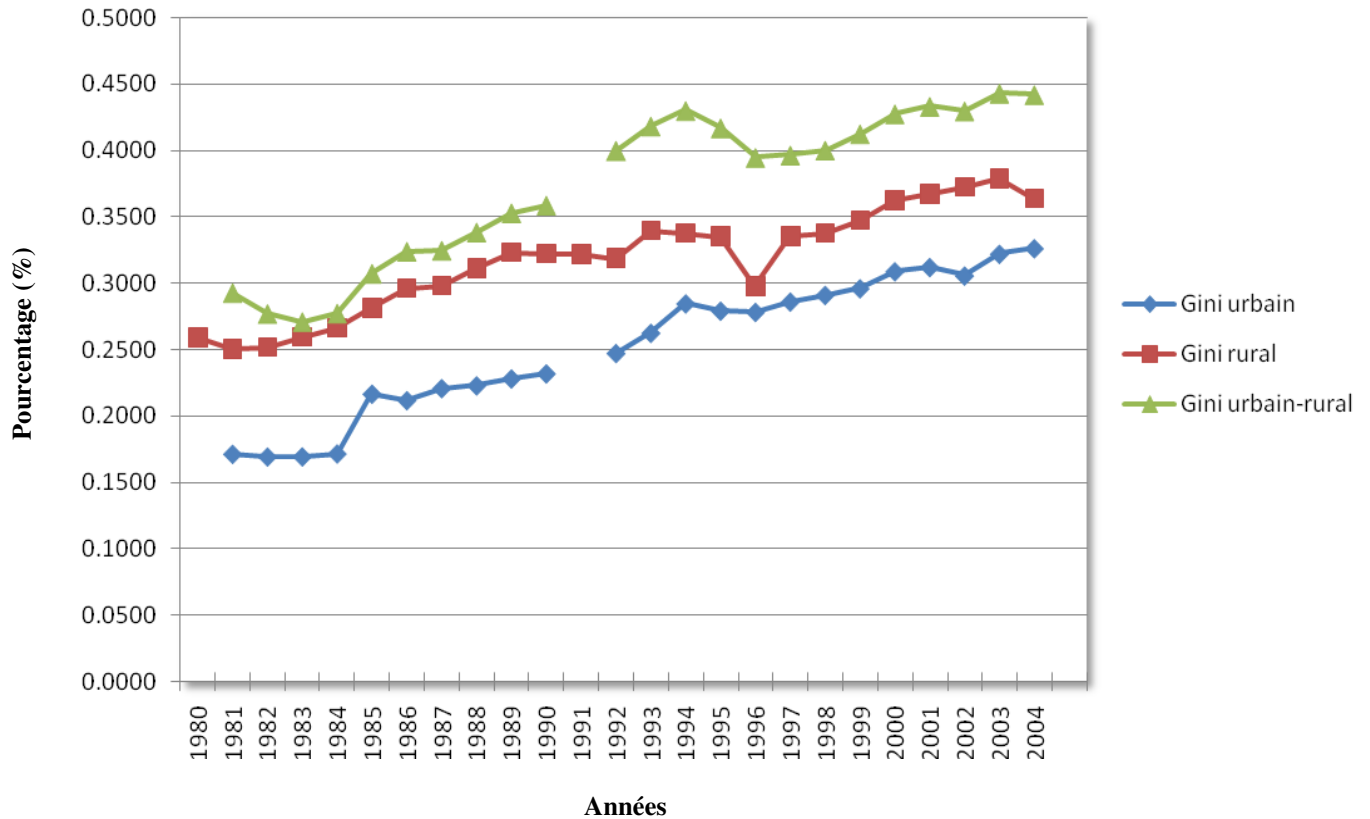
Projection: Regional Conformal Projection (Chine)  
Logiciel: ArcGIS 9.0  
Source: China Statistical Yearbook (2007), Tableau 3-13.

Université d'Ottawa  
27 septembre, 2008

Comme le soulignent Cantin et Van Huffel (2004), « le "centre économique" de la Chine se situe donc de fait sur la façade littorale » (p.9). Zhang et Zhang (2003) mentionnent parallèlement qu'il existe une relation positive entre le niveau d'échange et la performance économique. Il va sans dire que les provinces côtières ont participé beaucoup plus intensivement dans les activités de commerce international que les provinces intérieures. À l'évidence, il existe une différence substantielle entre le niveau de vie des habitants, et l'une des explications possible est que la Chine connaît une économie à vitesse double : foudroyante à l'Est et déplorable à l'Ouest (et au Centre).

### *2.3.2 EXAMEN DES DISPARITÉS URBAINES-RURALES (DIMENSION SECTORIELLE)*

L'écart colossal entre le revenu urbain et rural représente un aspect déterminant en ce qui a trait à l'intensification des disparités régionales en Chine. Pour exposer la gravité du problème, les coefficients de Gini urbains et ruraux ont fluctué entre 0.17 - 0.33 et 0.25 - 0.36 respectivement de 1981 à 2004, tandis que le coefficient de Gini entre les villes et les campagnes a varié entre 0.29 – 0.44 pour cette même période (Yonghong, 2006). À partir de ces observations, on constate que la part la plus importante des inégalités chinoises est attribuable au différentiel de revenu *entre* les régions urbaines et rurales (Voir figure 5). En effet, le coefficient de Gini entre villes et campagnes de façon générale est beaucoup plus prononcé que ceux des régions urbaines et ceux des régions rurales pris séparément. C'est spécifiquement ce que tente d'illustrer Chen (2002) lorsque qu'il avance que le l'écart grandissant entre les revenus urbains et les revenus ruraux constitue le facteur le plus important des inégalités régionales en Chine.

**FIGURE 5****Évolution des coefficients de Gini urbains, ruraux et inter urbains-ruraux**

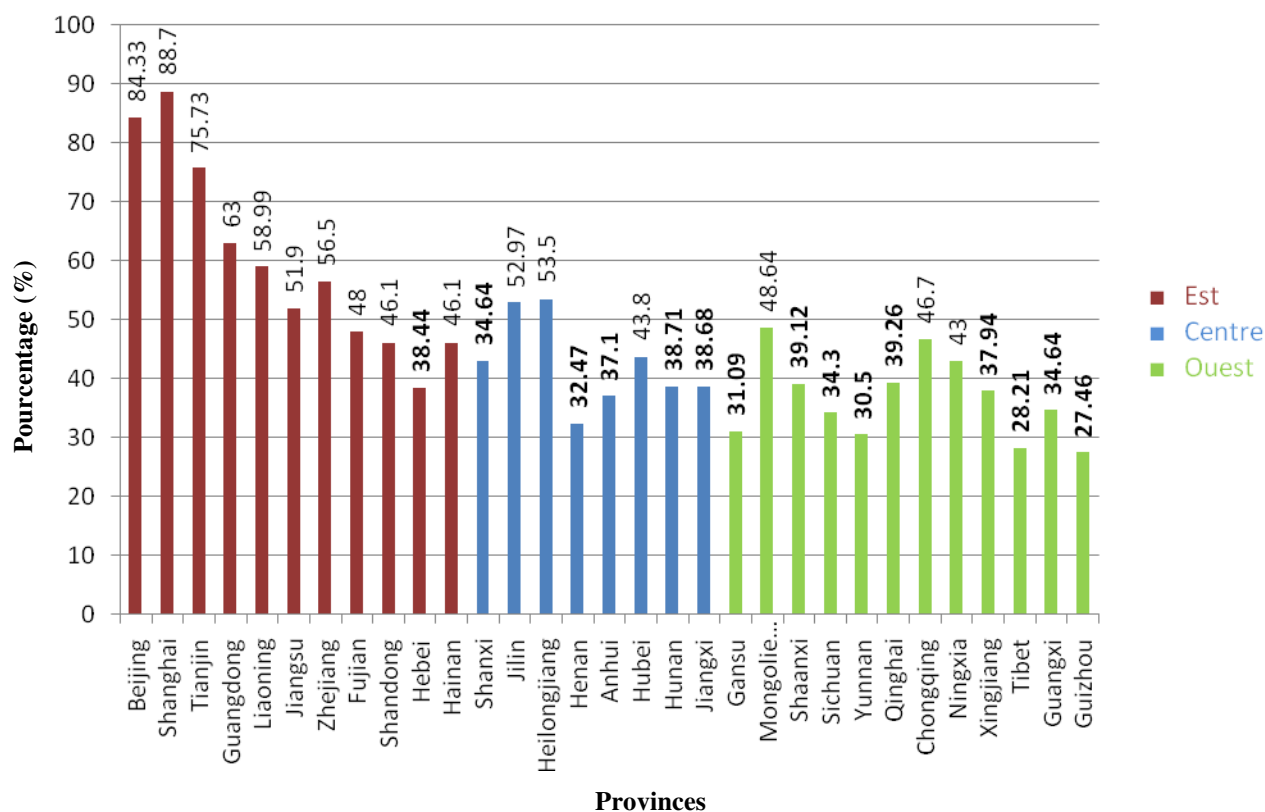
**Note :** Les sauts de graphiques indiquent la non-disponibilité des statistiques.

**Source :** Yonghong, (2006)

Si on étudie la corrélation entre le taux de croissance et le degré d'urbanisation, on remarque que les régions fortement urbanisées croissent à un niveau plus élevé que les régions agricoles faiblement urbanisées. En effet, les données du China Statistical Yearbook (2007) indiquent que Shanghai, municipalité chinoise la plus urbanisée (88.70 %), a aussi connu la plus forte croissance du PIB par habitant (57 695 yuan), tandis que Guizhou, province chinoise la moins urbanisée (27.46 %), a aussi connu la plus faible croissance du PIB par habitant (5 787 yuan). Sans nul doute, les données suggèrent qu'il existe une relation positive entre le taux d'urbanisation et la valeur de la production totale.

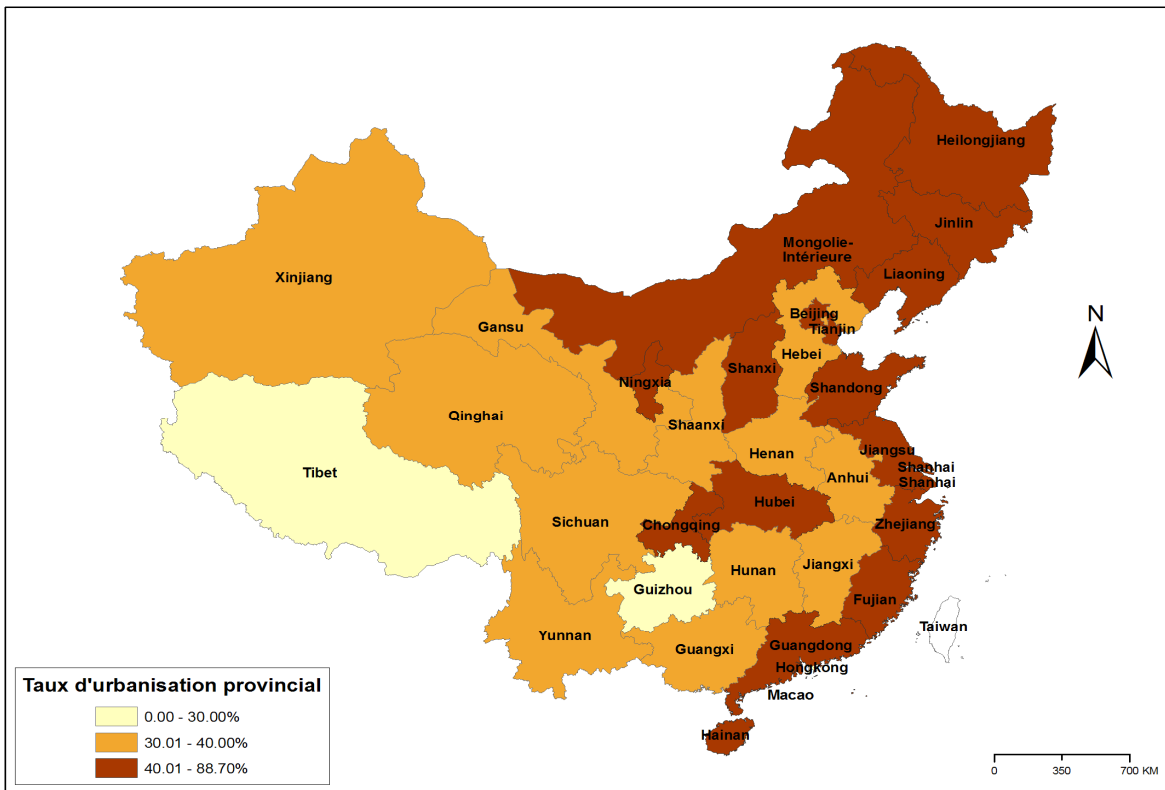
Il serait tout aussi intéressant d'examiner la répartition géographique des villes chinoises pour déterminer s'il y a concentration spatiale des milieux urbains parmi l'une des trois régions. En observant les données du China Statistical Yearbook (2007), il est possible de voir que les provinces côtières connaissent généralement un coefficient d'urbanisation beaucoup plus accentué que celui des provinces intérieures. En outre, seulement une province de la région Est détenait un taux de population urbaine inférieure à 40 pour cent durant l'année 2006, alors que c'était le cas pour 14 des 20 provinces situées dans les régions du Centre et de l'Ouest (Voir figure 6). De façon similaire, la figure 7 illustre explicitement la forte concentration des milieux urbains parmi la côte littorale chinoise.

**FIGURE 6**  
**Population urbaine par province, 2006**



Source : China Statistical Yearbook (2007), Tableau 4-4.

**FIGURE 7**  
**Découpage provincial de l'urbanisation en Chine, 2006**



Projection: Regional Conformal Projection (Chine)  
 Logiciel: ArcGIS 9.0  
 Source : China Statistical Yearbook (2007), Tableau 4-4.

Université d'Ottawa  
 27 septembre, 2008

Enfin, Chang (2002) et Chen (2002) avancent que l'urbanisation constitue un moyen efficace pour développer le secteur industriel et réduire (ou du moins stabiliser) les inégalités urbaines-rurales. Cependant, comme la population chinoise habitant les régions rurales est énorme, il faudra plusieurs années avant que le transfert de main-d'œuvre agricole vers le secteur urbain soit réalisé. Comme l'indique Kuznets (1995), il est probable que les disparités augmentent au cours de la période transitoire, mais elles devraient, à long terme, connaître une diminution non négligeable.

### 2.3.3 EXAMEN DES DISPARITÉS ETHNIQUES MAJORITÉ-MINORITÉS (DIMENSION SOCIALE)

On compte parmi la Chine cinquante-cinq minorités ethniques officielles, constituant approximativement 9 pour cent de la population totale <sup>12</sup> (Mackerras, 1998, p. 805). La concentration géographique des ethnies minoritaires est principalement située dans la zone Ouest du pays, parmi les villages les plus montagneux et faiblement développés en infrastructure. En effet, le tableau 2 démontre qu'on retrouve plus de 70 pour cent de la population ethnique dans l'Ouest chinois, tandis que les régions de l'Est et du Centre accueillent chacune seulement 14 pour cent de la population minoritaire. La figure 8 trace la proportion provinciale des minorités ethniques et révèle que la population minoritaire domine généralement les provinces situées à l'Ouest et au Sud-Ouest, alors que la majorité Han domine surtout les provinces localisées près de la frontière maritime.

Nous savons que la structure économique de l'Ouest est beaucoup moins développée en comparaison avec celle de l'Est, qui connaît d'ailleurs une expansion rapide et continue. Ceci dit, il n'est pas surprenant d'apprendre que le niveau de vie des populations ethniques, demeurant principalement dans les régions occidentales, soit inférieur à celui de la majorité Han, habitant presque exclusivement la frontière orientale. À vrai dire, Gustafsson et Shi (2003) précisent que la dimension géographique joue un rôle crucial dans la répartition du revenu des populations chinoises, étant donné que le revenu par habitant est fortement corrélé au PIB provincial.

---

<sup>12</sup> La taille gigantesque de la population chinoise amène le total des ethnies minoritaires à quelque cent millions d'habitants répartis sur cinq huitièmes du territoire.

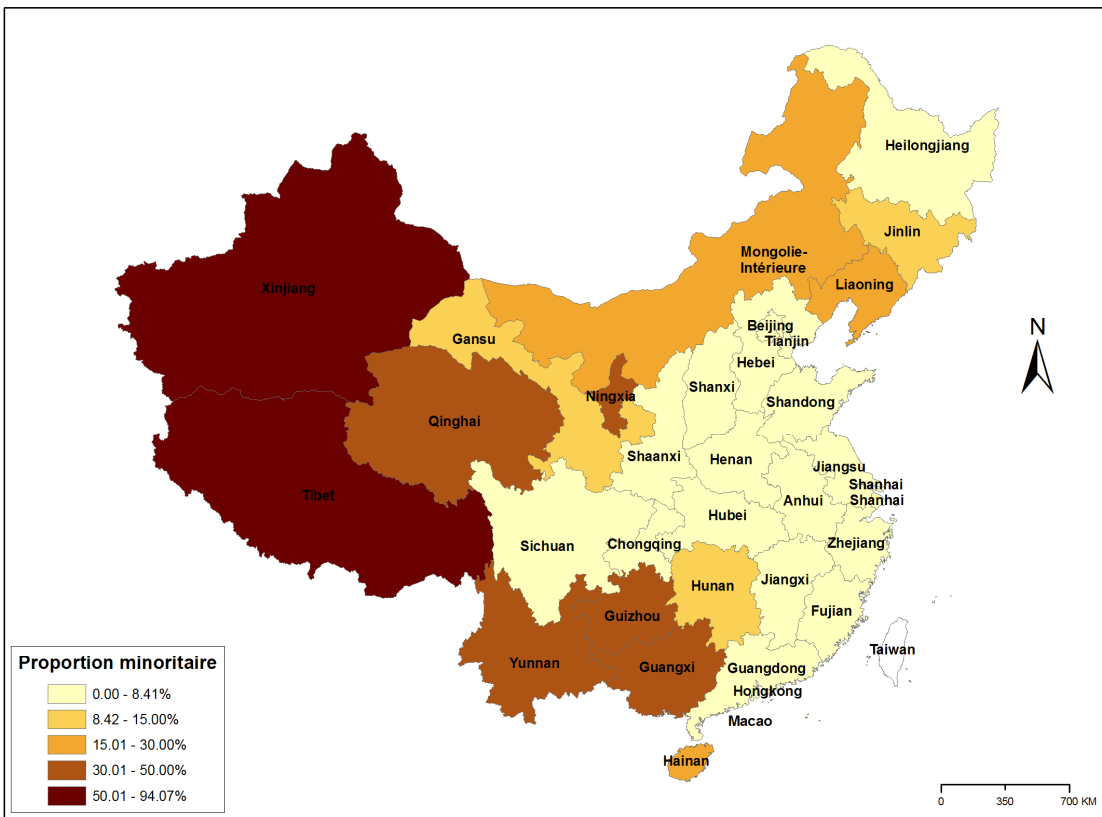
**TABLEAU 2**  
**Ethnies minoritaires par région, 2000**

<i>Région</i>	<b>A</b> <i>Population Totale (000)</i>	<b>B</b> <i>Population Minoritaire (000)</i>	<b>(Données colonne B/ Données colonne A)</b> <i>Proportion (%) de la population minoritaire par rapport au total chinois dans chaque province</i>	<b>(Données colonne B/ Total colonne B)</b> <i>Proportion (%) de la population minoritaire par rapport au total des minorités</i>
<b>Total Chine</b>	1 242 612	105 226	8.41	100.00
<b>Est</b>	<b>484 162</b>	<b>15 032</b>	---	<b>14.26</b>
Beijing	13 569	585	4.30	0.56
Tianjin	9 849	267	2.70	0.25
Hebei	66 684	2 903	4.30	2.76
Liaoning	41 824	6 718	16.10	6.38
Shanghai	16 408	104	0.60	0.10
Jiangsu	73 043	260	0.40	0.25
Zhejiang	45 931	395	0.90	0.38
Fujian	34 098	584	1.70	0.55
Guangdong	85 225	1 269	1.50	1.21
Shandong	89 972	633	0.70	0.60
Hainan	7 559	1 314	17.40	1.25
<b>Centre</b>	<b>408 927</b>	<b>15 004</b>	---	<b>14.27</b>
Shanxi	32 471	103	0.30	0.10
Jilin	26 802	2 453	9.10	2.33
Heilongjiang	36 237	1 772	4.90	1.68
Anhui	59 000	398	0.70	0.38
Jiangxi	40 397	126	0.30	0.12
Henan	91 237	1 144	1.20	1.09
Hubei	59 509	2 597	4.40	2.47
Hunan	63 274	6 411	10.10	6.10
<b>Ouest</b>	<b>349 519</b>	<b>75 191</b>	---	<b>71.47</b>
Guangxi	43 854	16 830	38.40	16.00
Mongolie Intérieure	23 323	4 858	20.80	4.62
Sichuan	112 861	6 093	5.40	5.79
Guizhou	35 248	13 336	37.80	12.67
Yunnan	42 360	14 159	33.40	13.46
Tibet	2 616	2 458	93.90	2.34
Shaanxi	35 365	176	0.50	0.17
Gansu	25 124	2 199	8.70	2.09
Qinghai	4 823	2 217	46.00	2.11
Ningxia	5 486	1 896	34.60	1.80
Xinjiang	18 459	10 969	59.40	10.42

*Note* : Les données sur Chongqing sont incluses dans les statistiques de la province du Sichuan.

*Source* : Adapté à partir de Bhalla et Qiu (2006), p.46 et calculs de l'auteure. [Données tirées du recensement national de la population (2000)]

**FIGURE 8**  
**Proportion de la population ethnique par province**



Projection: Regional Conformal Projection (Chine)  
 Logiciel: ArcGIS 9.0

Source : China Statistical Yearbook (2001), Tableau 4-11. [Données tirées du recensement de la population(2000)]

Université d'Ottawa  
 27 septembre, 2008

Cela signifie que les politiques économiques préférentielles de l'Est ont contribué à accroître les inégalités entre minorités ethniques et la majorité, puisque l'accent principal était mis sur la croissance des provinces côtières et non sur l'ensemble du territoire chinois. En conséquence, les habitants des régions méridionales ont vu leur revenu gonfler, bien que ce ne fût pas le cas pour tous les habitants des régions intérieures.

Dans le même ordre d'idées, Bhalla et Qiu (2006) notent dans leur étude que les municipalités comportant une plus faible proportion d'ethnies minoritaires détiennent à la fois un PIB par habitant et un revenu rural par habitant plus élevé. En effet, les données du Statistical

Yearbook of Guangxi (1998) et du Statistical Yearbook of Guizhou (1998) montrent que le revenu annuel des minorités ethniques constituait seulement 78 et 83 pour cent respectivement du revenu annuel de la majorité Han. Il en est de même pour les dépenses en matière de nourriture, de vêtement et de logement; pour chacune de ces catégories, les ethnies minoritaires dépensaient substantiellement moins que la majorité (*Ibid*, p.43). Mais alors, comment expliquer cette iniquité sociale parmi les groupes de population?

Tout d'abord, les Hans dominent généralement le secteur industriel à la fois rentable et payant, tandis que les minorités ethniques pratiquent davantage l'agriculture pour subvenir à leurs besoins de base. D'autre part, le profil éducationnel non favorable des minorités ethniques empêche durablement sur leurs possibilités de développement professionnel. Plus précisément, la qualité de l'enseignement des ruralités minoritaires est dans la plupart des cas fort lamentable étant donné l'isolement économique des régions, les conditions difficiles de transport et le climat naturel rigoureux (Cao, 2008). Il n'est donc pas surprenant que les minorités ethniques soient désavantagées en matière de capital humain comparativement avec la majorité Han. Somme toute, le retard des populations minoritaire peut être attribuable à un ensemble de facteurs collectifs, parmi lesquels on retrouve souvent l'éloignement géographique, l'absence d'infrastructures fonctionnelles et le bagage culturel (par exemple, les croyances religieuses, les coutumes traditionnelles et la perception du rôle de l'éducation).

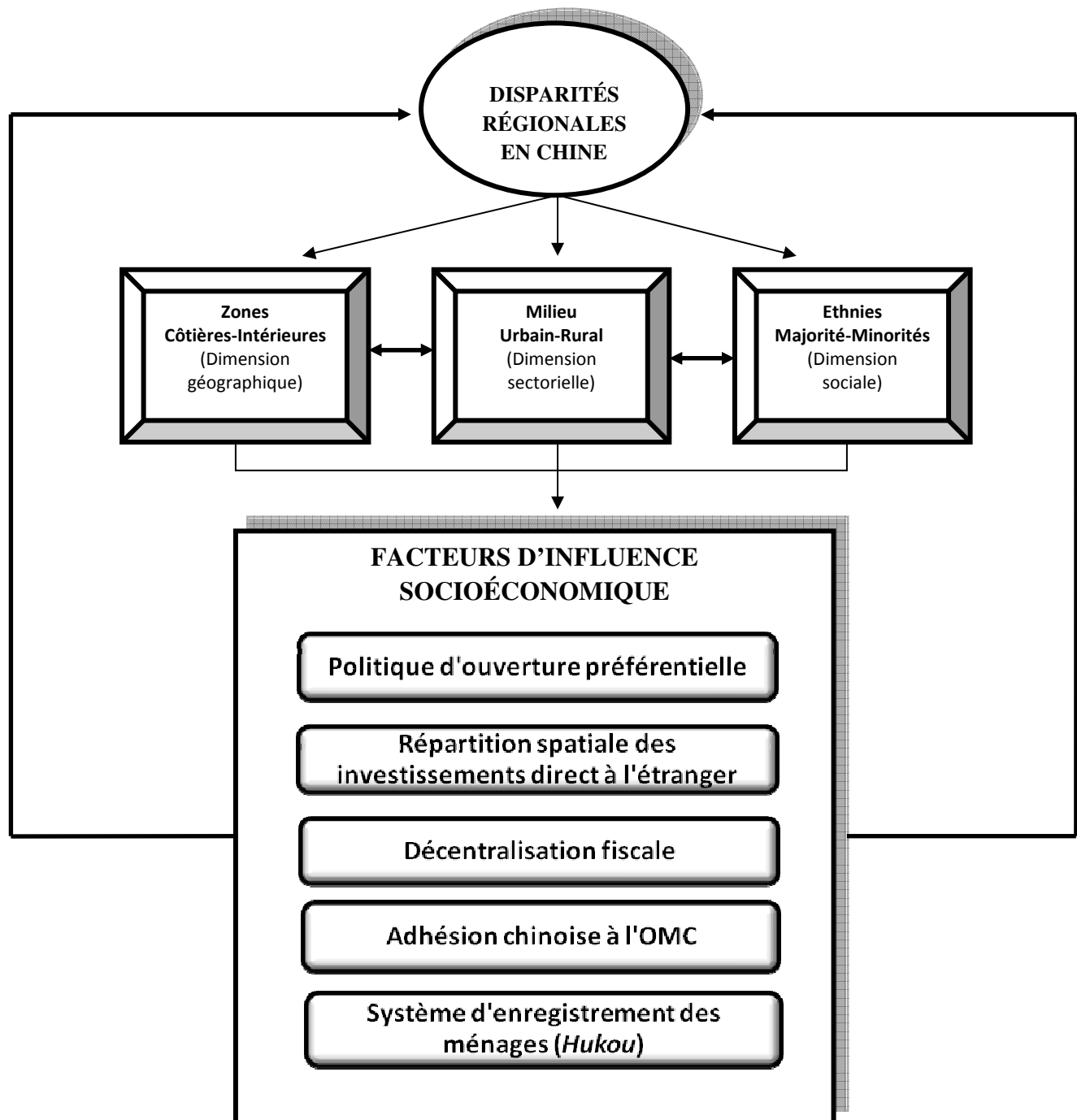
### 3. APPROCHE THÉORIQUE

#### 3.1 CADRE CONCEPTUEL

Suite à une revue de littérature portant sur les concepts liés aux inégalités régionales en Chine, il est possible d'organiser les informations logiquement pour y établir une structure de recherche originale. La figure 9 illustre schématiquement le cadre conceptuel proposé pour cette étude. De manière générale, l'objectif se veut d'exposer la relation causale entre les cinq facteurs d'influence socioéconomique (précisés dans le schéma) et les disparités régionales chinoises considérées dans leur ensemble.

La figure 9 fait voir dans une première instance que les disparités régionales en Chine sont subdivisées en trois catégories, soit le déséquilibre entre les zones côtières et intérieures (dimension géographique), le déséquilibre entre le milieu urbain et rural (dimension sectorielle) et le déséquilibre entre l'ethnie majoritaire et les minorités (dimension sociale). En plus d'étudier chacune des trois formes d'inégalités individuellement, l'objet de cette étude consiste à tisser des liens entre les dimensions afin d'y exposer une interrelation capable d'élucider la globalité des disparités régionales chinoises. Notamment, les données du China Statistical Yearbook (2007) montrent que la côte maritime du Sud-Est est caractérisée par un taux élevé d'urbanisation et une occupation quasi entière de l'ethnie majoritaire Han, tandis que le Centre et l'Ouest connaissent des taux d'urbanisation plus faibles et accueillent le plus grand nombre de populations minoritaires au pays. Ceci étant dit, il existe manifestement une relation directe entre les trois types d'inégalités régionales, le défi consistant davantage à savoir bien repérer ces liens de causalité.

**FIGURE 9**  
**Cadre conceptuel**



En ce qui concerne les facteurs liés à l'influence socioéconomique, la figure 6 indique que la politique d'ouverture préférentielle, la répartition spatiale des IDE, la décentralisation fiscale, l'adhésion chinoise à l'OMC et le système d'enregistrement des ménages (*Hukou*) sont tous en relation directe avec les disparités régionales de la Chine. Chacun de ces facteurs sera étudié en détail avec l'intention d'appréhender leur impact sur les trois formes d'inégalités. La quasi-totalité des écrits portant sur le déséquilibre régional chinois s'entend pour dire que l'ouverture économique a entraîné des effets néfastes pour les régions et populations les plus vulnérables du pays. D'ailleurs, la littérature précise que la zone littorale, fortement intégrée dans le commerce international, détient des avantages incontestables en termes de gestion, de capital humain, d'information, de transport, d'infrastructure et de structure productive, avec lesquels la zone intérieure, manifestement arriéré sur le plan économique, ne peut aucunement concurrencer. Il n'est alors pas surprenant que l'écart entre les niveaux de vie des régions géographiques chinoises ne fasse que s'intensifier. C'est pourquoi il est indispensable d'étudier en profondeur les facteurs qui ont une incidence directe sur le déséquilibre régional chinois.

### 3.2 QUESTIONS DE RECHERCHE

Comme le veut bien l'objectif de cette recherche, il sera question de mettre en lumière les cinq facteurs d'influence socioéconomique et d'exposer la présumée interrelation entre les trois formes d'inégalités chinoises. Pour ce faire, deux questions de recherches ont été développées afin de guider le parcours de ce travail d'analyse :

- 1- Quels sont les principaux enjeux conduisant au développement inégal du territoire chinois et de quelle manière peut-on expliquer la dichotomie entre ouverture économique croissante et repli sur soi des régions du Centre et de l'Ouest?**
  
- 2- Existe-t-il une interrelation directe entre les trois formes d'inégalités chinoises (côtières-intérieures, urbaines-rurales et ethnies majoritaire-minoritaires)? Si oui, dans quelle mesure peut-elle expliquer l'ensemble des disparités régionales en Chine?**

### 3.3 MÉTHODOLOGIE

Les données statistiques incorporées à cette recherche proviennent en majeure partie du *National Bureau of Statistics of China*, organisme étatique chargé de la publication des comptes nationaux. De façon complémentaire, les rapports officiels de la Banque Mondiale, de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques et des Nations Unies ont été consultés à plusieurs reprises afin d'intégrer les observations pertinentes à la problématique des inégalités chinoises. Enfin, ce travail d'analyse fait référence à une variété de revues scientifiques, dont les articles jugés les plus bénéfiques ont constitué la pierre angulaire de l'enquête.

## 4. FACTEURS D'INFLUENCE SOCIOÉCONOMIQUE

### 4.1 POLITIQUE D'OUVERTURE PRÉFÉRENTIELLE

#### 4.1.1 CHRONOLOGIE DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES CHINOISES<sup>13</sup>

La croissance fulgurante de la Chine a été rendue possible grâce à un ensemble de réformes visant l'amélioration du fonctionnement économique interne et l'intégration aux activités de commerce international (Démurger, 2000). Arrivée à la fin des années 1970, l'économie chinoise a connu d'énormes difficultés puisque la stratégie de développement poursuivie (fondée sur l'autosuffisance et donnant priorité à l'industrie lourde) ne permettait plus d'atteindre l'efficiences nationale. C'est ainsi que le gouvernement chinois a établi la décision de réformer l'économie, mais ce à un rythme extrêmement graduel et géographiquement limité.

L'instauration des Zones Économiques Spéciales (ZES)<sup>14</sup> dès juillet 1979 a marqué le début de la période transitoire. En effet, les provinces littorales du Guangdong et Fujian ont bénéficié de politiques préférentielles, leur donnant accès à une vaste gamme de privilèges économiques. Plus précisément, les villes de *Shenzhen*, *Zhuhai* et *Shantou* (situées dans la province du Guangdong) ainsi que *Xiamen* (située dans la province du Fujian) ont constitué les premiers laboratoires d'expérimentation de la nouvelle « économie socialiste de marché ». La création des quatre ZES devait servir en tant que « fenêtre » aux provinces intérieures de la Chine, dans le but de

---

<sup>13</sup> Pour un repère historique détaillé des réformes économiques chinoises, voir annexe 1 de Démurger (2000).

<sup>14</sup> Une ZES peut être définie au sens large comme étant « une région géographique dans laquelle certaines activités économiques sont promues par le moyen d'instruments politiques, qui ne peuvent généralement être appliqués au reste du territoire » (Ge, 1999, p.1268). De coutume, les règles économiques sont plus libérales dans le but précis d'attirer le commerce extérieur, l'investissement étranger, la nouvelle technologie et les compétences en matière de gestion. On retrouve communément des mesures incitatives telles que des exemptions spéciales au niveau fiscal, des tarifs préférentiels pour l'appropriation de terres ainsi que des conditions favorables à la propriété privée.

diffuser progressivement les bienfaits de l'ouverture économique. Malgré cela, Brun et al., (2002) soulignent que « les dirigeants chinois ont choisi de favoriser la croissance aux dépens d'une certaine équité, au moins à court et moyen termes » (p.63).

Suite au succès remarquable des ZES, l'administration chinoise a décidé, en 1984, d'élargir sa stratégie d'ouverture vers 14 villes côtières<sup>15</sup> pour atteindre une encore plus grande inclusion dans l'économie mondiale (Démurger, 2000). L'organisation de ces dernières ressemble beaucoup à celle qui régissait les ZES de telle sorte que plusieurs zones de développements technologiques et économiques ont été mises en place. L'année 1988 marque quant à elle la création d'une cinquième ZES : l'île de Hainan se voit complètement transformée en un atelier expérimental des forces du marché. Peu de temps après, le gouvernement chinois a accepté de donner le coup d'envoi à la « stratégie de développement économique côtière »<sup>16</sup>, qui intègre en essence la totalité de la frontière méridionale aux marchés internationaux<sup>17</sup> (Ge, 1999).

L'ambitieux projet urbain de Pudong a pris naissance en avril 1990 et confirme l'engagement chinois de poursuivre l'instauration des réformes économiques. D'ailleurs, non seulement la nouvelle zone de développement bénéficie-t-elle des mêmes politiques préférentielles octroyées aux ZES, mais dans certains cas, elle surpasse leur degré de libéralisme! Comme l'indique le *Shanghai Star*, Pudong connaîtra une transformation radicale pour devenir le « futur

---

<sup>15</sup> L'ouverture des quatorze villes côtières s'est établie comme suit : *Dalian, Qinhuangdao, Tianjin, Yantai, Qingdao, Lianyungang, Nantong, Shanghai, Ningbo, Wenzhou, Fuzhou, Guangzhou, Zhanjiang* et *Beihai*.

<sup>16</sup> Traduction libre de l'auteur : « coastal area economic development strategy », Ge (1999, p.1282).

<sup>17</sup> La région côtière chinoise constitue approximativement 320 000 kilomètres carrés et sa population totale s'élève à 0.16 milliard d'humains. En plus, sa capacité productive représente environ 45 pour cent de la valeur agraire et industrielle totale au pays. (*Ibid.*)

Manhattan de la Chine » ou encore le « centre financier asiatique du XXI<sup>e</sup> siècle » (Wu, 1998, p.133).

En 1992, Deng Xiaoping effectue une visite dans le Sud de la Chine pour exprimer son soutien indéfectible envers la « politique d'ouverture et de réforme ». Plus précisément, une série de discours portant sur les succès et les échecs des réformes économiques des 15 dernières années sont prononcés à Shenzhen, Zhuhai et Shanghai (Cao et al., 2000). L'idée principale dégagée était que la Chine n'avait guère le choix sauf continuer sur le chemin de l'ouverture économique pour réussir à atteindre son plein potentiel dans les années à venir.

Enfin, on voit clairement que le système économique chinois a connu d'importants changements depuis le retour au pouvoir de Deng Xiaoping en 1978. La Chine s'est éloignée graduellement de son ancien système d'économie planifiée pour en venir aujourd'hui à atteindre les rangs des plus grands joueurs internationaux. Il reste toutefois à savoir quel a été l'impact de cette transition économique vers l'extérieur sur l'inégalité régionale en Chine.

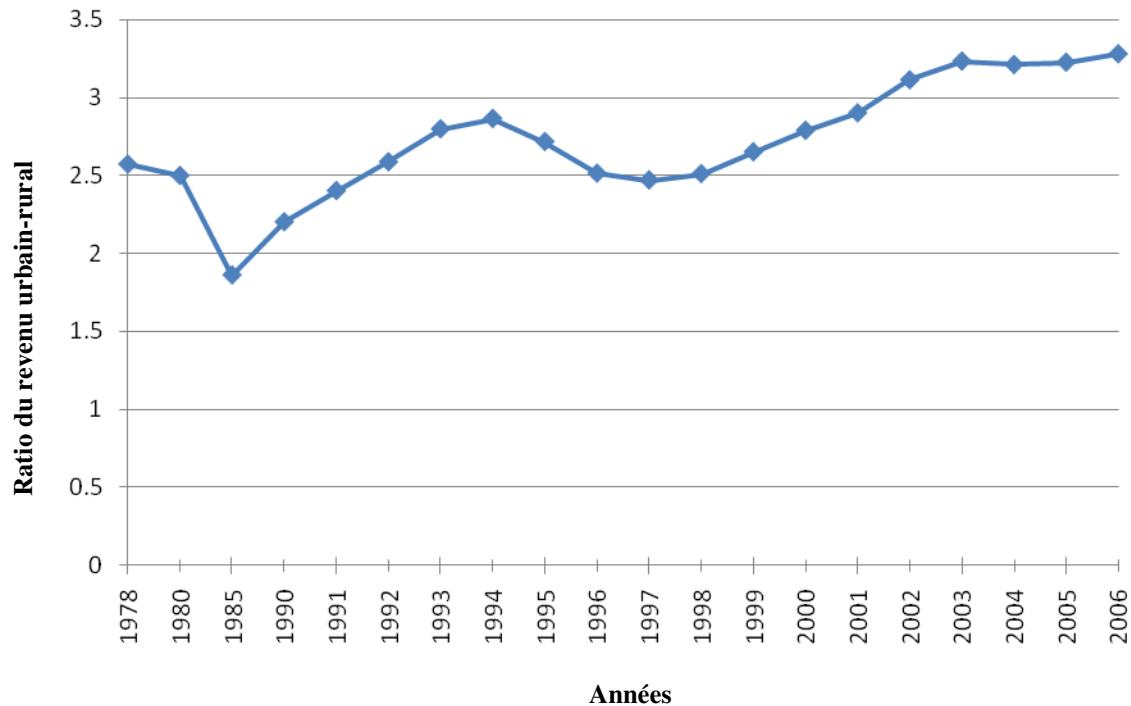
#### *4.1.2 POLARISATION DES ACTIVITÉS ET IMPACTS RÉGIONAUX*

Les choix institutionnels qui ont favorisé au départ le développement économique des provinces littorales ont contribué sans conteste à accroître l'écart de revenu entre les trois régions géographiques chinoises. En effet, Catin et Van Huffel (2004) indiquent que « le revenu moyen des provinces maritimes représentait une fois et demie celui de l'Ouest avant les réformes, mais il était déjà plus de deux fois supérieur au début des années 90 » (p.10). Dans un contexte similaire, la

stratégie de développement côtière a encouragé l'expansion rapide des usines de transformation afin de profiter pleinement de l'avantage comparatif de la Chine, soit l'abondance quasi illimitée de main-d'œuvre bon marché (Fu, 2004). Comme la structure industrielle est beaucoup plus sophistiquée le long de la côte du Sud-Est, il n'est pas surprenant que les activités d'exportation se soient concentrées dans cette région géographique. D'ailleurs, la part des provinces littorales dans les exportations chinoises est passée de 78,8 à 91,5 pour cent entre 1993 et 2002, illustrant la concentration des activités économiques au sein de la frontière maritime chinoise (Catin et Van Hufel, 2004, p. 13). Bref, le traitement préférentiel accordé à quelques villes stratégiquement positionnées a accentué le différentiel de revenu entre provinces côtières et intérieures de la Chine.

Depuis l'introduction des réformes économiques, la disparité de revenu entre les habitants urbains et ruraux a d'abord diminué de 1978 à 1985 pour ensuite augmenter progressivement à partir de 1986 (Voir figure 10). Jianlin (2004) explique que durant la première phase (1979 à 1985), le gouvernement chinois a augmenté le prix des biens agricole en même temps qu'il introduit le nouveau système d'agriculture sous contrats. Par conséquent, le revenu des fermiers a augmenté significativement et le ratio du revenu urbain-rural a atteint sa valeur la plus faible, soit 1.86 durant l'année 1985. Malgré l'important progrès accompli, l'intégration chinoise dans le monde a nettement favorisé le secteur industriel au profit du secteur agricole en concédant des traitements préférentiels d'impôts aux entreprises étrangères. L'objectif principal constituait à absorber une quantité massive d'IDE, d'étendre les activités de commerce international et d'acquérir les nouvelles technologies avancées pour développer l'industrie des exportations (Wu, 1999). On comprend vite que l'accent était placé sur l'élargissement du secteur urbain, creusant ainsi l'écart de revenu entre citadins et paysans.

**FIGURE 10**  
**Évolution du ratio du revenu urbain-rural**



*Source : China Statistical Yearbook (2007), Tableau 10-2.*

Étant donné que la plupart des minorités ethniques dépendent de l'agriculture pour gagner leur vie, l'ouverture économique vers l'extérieur (axée en majeure partie sur le secteur secondaire et tertiaire) a contribué à l'accroissement des inégalités entre la majorité et les minorités. Mackerras (1998) précise qu'au sein même des régions minoritaires, les Han dominent généralement les entreprises industrielles payantes. Autre point important à considérer : la « politique d'ouverture et de réforme » a été mise en oeuvre de façon géographiquement sélective le long de la frontière Est de la Chine, favorisant ainsi la croissance économique des provinces côtières. Puisque nous savons déjà que la plupart des ethnies minoritaires sont fortement concentrées dans la zone Ouest chinoise, il devient évident que la stratégie de développement adoptée a exacerbé les disparités de revenu entre les minorités ethniques et la majorité. Les entreprises étrangères qui vinrent s'installer sur le

territoire chinois avaient en tête de minimiser à tout prix leurs coûts de production, et comme l'éloignement des régions intérieures se traduisit par une augmentation des coûts de transports, leur attrait s'est vu considérablement limité (Bhalla et Qiu, 2006). Tout compte fait, la prédominance accordée au secteur agricole et l'emplacement géographique isolé de la population minoritaire constitue un double désavantage pour leur niveau de croissance économique.

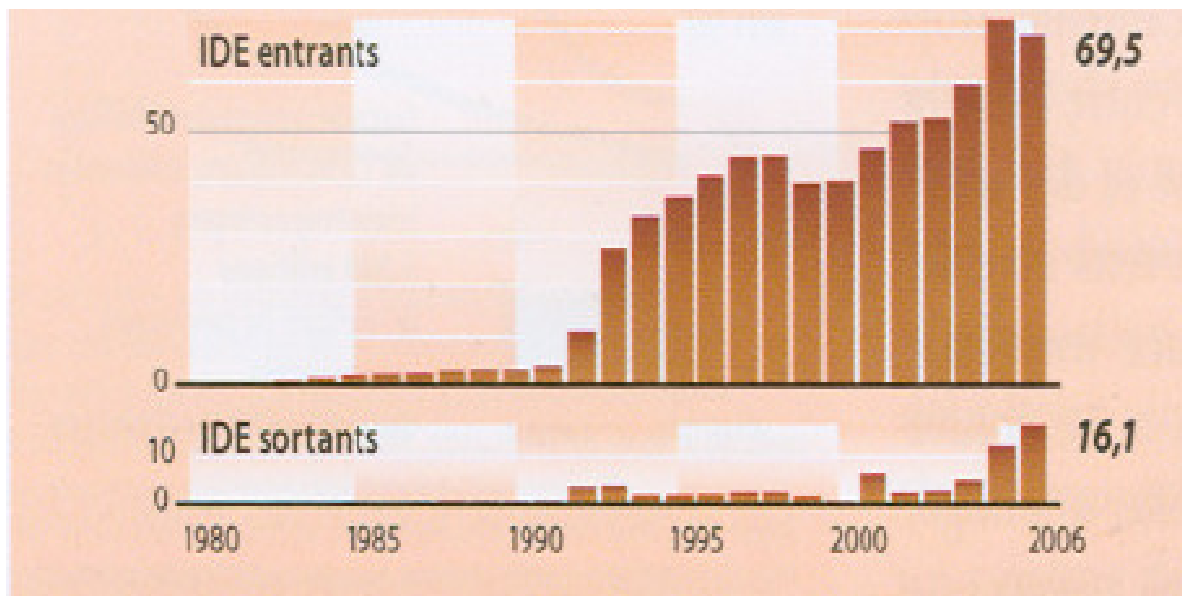
## 4.2 RÉPARTITION SPATIALE DES IDE

### *4.2.1 DISTRUBTION RÉGIONALE ET SECTORIELLE DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS*

La modernisation de l'économie chinoise a joué un rôle décisif en ce qui a trait à l'essor des IDE réalisés en Chine. À vrai dire, la figure 11 montre que les investissements étrangers ont connu une poussée de croissance fulgurante à partir des années 1990, époque où l'administration chinoise a démontré son plein engagement envers les réformes économiques de marché (OECD, 2002). L'année 2005 marque quant à elle le record d'entrées d'IDE avec 72,4 milliards de dollars investis (UNCTAD, 2006).

Malgré l'influx rapide des investissements étrangers, la distribution régionale a été surtout concentrée parmi les provinces côtières. D'ailleurs, les statistiques du Ministère du Commerce de la République Populaire de Chine (OECD, 2003, p. 201) indiquent que 86 pour cent des IDE cumulatifs avaient été, en 2001, absorbés par l'Est, tandis que seulement 8.8 et 5.3 pour cent avaient été amassés par le Centre et à l'Ouest respectivement.

**FIGURE 11**  
**Évolution des IDE chinois (en milliards de dollars)**



*Source : Durand et al., (2008), p.120.*

La province du Guangdong a constitué le choix par excellence des investisseurs internationaux, grâce à sa proximité géographique avec le port de Hong Kong et sa facilité d'accès aux trois ZES (*Shenzhen, Zhuhai et Shantou*). À elle seule, la province du Guangdong avait réussi à attirer 28.2 pour cent des flux cumulés d'IDE (en date de l'année 2000), alors que sa population et sa part dans la production nationale ne représentaient qu'une fraction minime du total chinois (OECD, 2003, p.45)<sup>18</sup>.

Les provinces de Fujian et de Jiangsu ont pareillement occupé des positions privilégiées en matière d'investissements étrangers, absorbant chacune environ dix pour cent du stock national (OECD, 2002, p. 23). Ensemble, Guangdong, Fujian et Jiangsu ont touché à plus de 50 pour cent

<sup>18</sup> En 2000, la population du Guangdong constituait 6.8 pour cent du total chinois et sa part dans le PIB national représentait seulement 11 pour cent.

des flux cumulés d'IDE! Le tableau 3 illustre la distribution provinciale des IDE et expose le déséquilibre incontestable qui prévaut entre régions littorales et intérieures. Il existe toutefois une explication logique à ce problème : les provinces côtières de la Chine formaient un réel paradis fiscal pour les investisseurs étrangers en plus de bénéficier d'une position géographiquement stratégique. D'après Maddison (2007, p. 89), une part plus appréciable d'investissements étrangers auraient atteint les régions intérieures de la Chine advenant que les incitatifs fiscaux aient été uniformisés à l'échelle du pays. Ceci dit, le gouvernement central, au moyen de ses politiques d'ouverture préférentielles, accepta que les régions méridionales (en commençant par les ZES) bénéficient d'une quantité d'IDE substantiellement plus élevée que le Centre et l'Ouest chinois (OECD, 2003)!

Un autre point intéressant à considérer est celui de la répartition sectorielle des investissements étrangers. Notamment, la grande majorité des IDE réalisés en Chine ont été canalisés au sein des secteurs secondaire et tertiaire (Voir tableau 4). Durant la période couvrant 1978 à 2000, 60.9 pour cent de la valeur des IDE contractés était dirigée vers l'industrie, tandis que seulement 1.8 pour cent était destiné vers les secteurs de l'agriculture et de l'extraction (OECD, 2003, p.47). À vrai dire, l'attrait principal de la Chine demeure ses coûts extrêmement faibles en main d'œuvre, incitant conséquemment bon nombre d'investisseurs étrangers à réaliser leurs projets dans l'espace chinois. Bien entendu, le secteur manufacturier constitue le plus grand bénéficiaire, attirant à lui seul 63.5 pour cent des IDE effectués en Chine pendant l'année 2000 (OECD, 2003, p. 202). Suite à ces observations, comment imaginer la supériorité des communautés rurales sur les immenses agglomérations urbaines?

**TABLEAU 3**  
**Distribution provinciale des IDE cumulatifs en date de l'année 2000**

<i>Province</i>	<i>Projets (Quantité)</i>	<i>Valeur en Millions de dollars US</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
<b>Total Chine</b>	<b>363 885</b>	<b>3 483.46</b>	<b>100.0</b>
<b>Est</b>			
Beijing	14 725	14 398.43	4.13
Tianjin	13 029	13 274.61	3.81
Hebei	9 619	6 769.48	1.95
Liaoning	21 218	14 844.50	4.26
Shanghai	22 032	28 339.79	8.14
Jiangsu	40 569	43 730.47	12.55
Zhejiang	18 369	11 187.59	3.21
Fujian	27 766	33 510.38	9.62
Guangdong	84 237	98 192.10	28.19
Shandong	29 046	21 109.10	6.06
Hainan	8 894	6 229.78	1.79
<b>Centre</b>			
Shanxi	2 106	1 525.85	0.44
Jilin	5 964	2 921.67	0.84
Heilongjiang	6 198	3 663.92	1.05
Anhui	4 677	3 034.30	0.87
Jiangxi	5 236	2 712.87	0.78
Henan	6 325	4 317.43	1.24
Hubei	8 157	6 429.56	1.85
Hunan	5 721	5 243.40	1.51
<b>Ouest</b>			
Guangxi	7 003	6 943.50	1.99
Mongolie Intérieure	1 512	640.89	0.18
Sichuan	5 404	3 178.58	0.91
Chongqing	2 898	2 248.86	0.65
Guizhou	1 423	422.38	0.12
Yunnan	1 959	969.78	0.28
Tibet	20	0.03	0.0
Shaanxi	3 197	3 045.95	0.87
Gansu	1 379	456.16	0.13
Qinghai	242	19.68	0.01
Ningxia	587	128.56	0.04
Xinjiang	1 002	369.67	0.11
Ministères centraux et commissions	1 601	8 458.70	2.43

*Source : Adapté à partir de OECD (2003), p.56.*

**TABLEAU 4****Distribution sectorielle des flux d'IDE : Industries primaires, secondaires et tertiaires  
(Données cumulatives pour l'année 2000)**

---

<i>Secteur (%)</i>	<i>Projets (Quantité)</i>	<i>Pourcentage (%)</i>	<i>Valeur contractuelle (Millions de dollars US)</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
<b>Total</b>	<b>363 885</b>	<b>100.0</b>	<b>676 097</b>	<b>100.0</b>
Primaire	10 355	2.9	12 310	1.8
Secondaire	265 609	73.0	411 534	60.9
Tertiaire	87 921	24.2	252 253	37.3

---

*Source : OECD (2003), p.201.*

#### 4.2.2 FACTEURS DÉTERMINANT L'IMPLÉMENTATION DES IDE<sup>19</sup>

Il existe plusieurs facteurs qui jouent un rôle d'importance capitale dans les décisions d'investissements en Chine. Examinons les motifs qui conduisent à la répartition manifestement déséquilibrée des IDE parmi les provinces côtières et intérieures chinoises :

Dans une première instance, la politique gouvernementale joue un rôle prééminent en ce qui concerne la concentration des IDE parmi les provinces littorales. L'ouverture de la Chine au monde extérieur a été effectuée, comme précisé plus haut, de façon très graduelle et géographiquement sélective. Ainsi, la quasi-totalité des « zones ouvertes » a été instaurée le long de la frontière méridionale afin de restreindre l'expérimentation du système économique de marché. À l'évidence, les choix institutionnels du gouvernement ont muni les régions côtières d'un climat extrêmement

---

<sup>19</sup> À moins d'indication contraire, toutes les données de cette section se réfèrent à OCDE (2002), p. 61-63.

favorable aux IDE, tandis que le résiduel chinois n'a aucunement été prédisposé à profiter de ces mêmes conditions.

L'emplacement géographique représente un second facteur d'importance capitale puisque la plupart des investissements étrangers en Chine sont liés aux industries exportatrices. De ce fait, l'accessibilité aux réseaux de transport s'avère une exigence incontournable. On admettra que les provinces littorales bénéficient sans conteste d'un emplacement géographique nettement préférable à celui des provinces confinées à l'intérieur. Aussi, bon nombre d'investisseurs chinois à l'étranger détiennent des racines généalogiques parmi les provinces côtières, ce qui explique pourquoi ils choisissent ces lieux pour réaliser leurs investissements.

Dans un autre contexte, le climat naturel correspond à un critère d'influence majeure pour ce qui en est des décisions d'investissement. D'ailleurs, la zone intérieure chinoise est caractérisée par plusieurs régions montagneuses et désertiques, de telle sorte qu'une superficie importante de terres n'est ni cultivable ni habitable. Ceci étant dit, les réseaux de transports sont limités tout comme les services de télécommunication et les développements d'infrastructure (comparativement à l'Est chinois). On comprend rapidement pourquoi les investisseurs internationaux privilégient les provinces côtières, qui détiennent des conditions naturelles bien moins rigoureuses.

Les investissements du gouvernement central constituent également un point déterminant dans la distribution géographique des IDE. Depuis l'ère des réformes, une proportion croissante des investissements gouvernementaux ont été alloués aux provinces côtières de la Chine. En effet,

approximativement 42 pour cent des projets totaux étaient accordés à l'Est entre 1976 et 1980, contre seulement 30 et 20 pour cent dans le Centre et à l'Ouest respectivement (OECD, 2002, p.62). En 2000, les statistiques avaient changé énormément: environ 58 pour cent des investissements globaux étaient attribués à l'Est, alors que seulement 22 et 16 pour cent étaient voués au Centre et à l'Ouest respectivement (*Ibid*). Bien entendu, les différents degrés d'implication gouvernementale ont eu une incidence directe sur le climat d'investissement. La Chine orientale s'est dotée d'une gamme complète d'infrastructures modernes tout en jouissant d'un taux élevé d'urbanisation. À l'inverse, la Chine occidentale s'est vue caractérisée par des infrastructures moins développées en plus de composer avec des taux d'urbanisation beaucoup plus faibles. Bref, la concentration des projets d'investissements gouvernementaux au sein des provinces côtières a conduit à la répartition inégale des IDE chinois.

En dernier lieu, le régime de propriété exerce un impact décisif en ce qui a trait à la répartition des investissements d'entreprises transnationales. En effet, Gipouloux (1998) souligne que « l'IDE progresse là où se désagrège l'emprise des entreprises d'État sur le système industriel » (p.8). En outre, ces dernières sont caractérisées par de lourdes dettes, une gestion insatisfaisante de même qu'une productivité décroissante. Parallèlement, elles épuisent une part importante des ressources financières tout en limitant le développement d'un tissu industriel recherché par les IDE (*Ibid*). Étant donnée la forte concentration du secteur public (60-80 % de la production industrielle totale) au sein des provinces intérieures<sup>20</sup>, rares se fait l'implémentation de firmes internationales dans ces régions. En revanche, les provinces maritimes chinoises accueillent une très faible

---

<sup>20</sup> En 2000, la part occupée par le secteur privé était de 86,3 pour cent à l'Est, 70,8 pour cent au Centre et 55 pour cent à l'Ouest. On constate ainsi que la grande majorité (75 pour cent) du secteur public se situe parmi les provinces intérieures de la Chine (OECD, 2002, p.63).

proportion d'entreprises publiques et, par effet ricochet, la quantité la plus significative d'IDE au pays. Enfin, le rapport de l'OECD sur l'investissement direct étranger en Chine (2002) spécifie que le développement tardif du secteur privé dans les zones du Centre et de l'Ouest chinois a posé une barrière sérieuse à leur croissance économique.

#### 4.3 DÉCENTRALISATION FISCALE

##### *4.3.1 SURVOL DE LA POLITIQUE FISCALE CHINOISE : 1949 À NOS JOURS*

La décentralisation fiscale en Chine a joué un rôle essentiel dans la transition vers l'économie de marché et plusieurs spécialistes avancent qu'elle est en grande partie responsable de l'importante performance économique des trois dernières décennies (Shen et Zou, 2008a,b). Depuis la fondation de la République Populaire de Chine en 1949 jusqu'à l'avènement des réformes en 1978, la gestion fiscale était extrêmement centralisée, s'inspirant largement du modèle soviétique. En effet, les juridictions provinciales étaient chargées d'amasser les revenus locaux, qui provenaient en majeure partie des entreprises d'État, pour ensuite transférer la somme vers le gouvernement central. Quant aux dépenses budgétaires, elles étaient complètement régies par les décisions de Beijing.

Suite à l'ouverture économique, la rigidité de l'ancien système fiscal était devenue incompatible avec les choix commerciaux de l'économie de marché. Ainsi, une part plus importante des responsabilités a incombé aux gouvernements locaux par l'entremise de différentes

formules de partage du revenu (adoptées entre 1979 et 1993)<sup>21</sup>. Bien que la croissance économique ait été atteinte dans plusieurs régions du pays, de nombreux problèmes ont fait surface tels le déclin des revenus du gouvernement central, l'affaiblissement de la gestion macroéconomique, l'ambiguïté dans l'allocation des revenus (nationaux, locaux ou partagés) ainsi que l'augmentation des disparités régionales en Chine (Shen et Zou, 2008a).

En 1994, au point culminant de la précarité, un changement important survient avec la mise en oeuvre du système d'allocation des recettes fiscales<sup>22</sup> (*Fenshuizhi*). Dès lors, les sources de revenus réservées au gouvernement central et aux gouvernements provinciaux sont clairement définies tout comme l'administration et la collecte des impôts (Batisse et al., 2005; Shen et Zou, 2008a,b; Zhang, 1999). Il doit être noté que depuis la réforme fiscale de 1994, les services publics tels que l'éducation, la santé, la sécurité sociale, l'assurance emploi et l'infrastructure ont été décentralisés à des niveaux démesurés, laissant ainsi les gouvernements provinciaux avec des responsabilités financières trop lourdes.

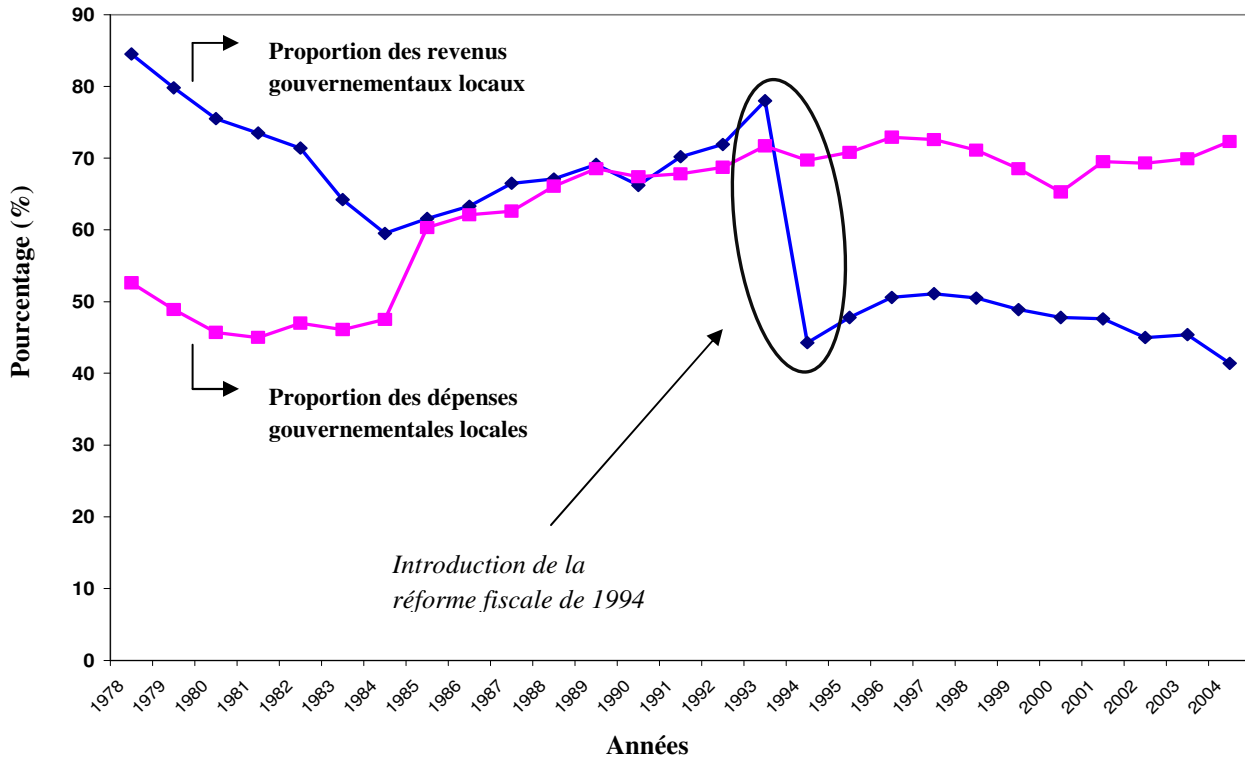
La figure 12 illustre l'évolution de l'écart entre les revenus et les dépenses locales à partir de 1978 jusqu'en 2004. On constate que la réforme fiscale de 1994 a eu un impact négatif sur le budget de plusieurs gouvernements locaux, creusant ainsi le fossé entre responsabilités financières et dépenses publiques.

---

<sup>21</sup> Durant cette période, les relations fiscales entre les autorités provinciales et le Centre étaient administrées selon le système de contrat fiscal, autrement connu sous le nom de « eating from separate kitchens » (Batisse et al., 2005, p. 5). En gros, l'objectif consistait à promouvoir le développement économique des localités chinoises en leur attribuant une autonomie fiscale supérieure, ce tout en conservant un degré de contrôle raisonnable pour le gouvernement national chinois (Shen et Zou, 2008a).

<sup>22</sup> Traduction libre de l'auteure : Tax Assignment System

**FIGURE 12**  
**Déséquilibre fiscal des gouvernements provinciaux, 1978 – 2004**



*Source : Shen et Zou (2008b, p.10). [Données tirées du China Statistical Yearbook (2005)].*

Ceci dit, bon nombre d’administrations locales sont devenues largement dépendantes des transferts fiscaux du Centre, bien que ceux-ci soient en grande partie influencés par la disponibilité des recettes budgétaires. Il en résulte que cette approche ne présente certes pas un filet de sécurité fiable aux diverses localités et garantit encore moins les services sociaux de première nécessité (West et Wong, 1995).

La qualité voire même l’accessibilité aux services publics est hautement liée au développement économique des municipalités, étant donné l’énorme fardeau fiscal auquel celles-ci sont assujetties. D’après les constats de Kanbur et Zhang (2005), les régions dont l’agriculture est le

principal moyen de production soutiennent une liberté économique moindre que les régions industrielles et diversifiées. Autrement dit, la Chine intérieure, fortement peuplée par les ethnies minoritaires et faiblement urbanisée, est davantage limitée en ressources financières et en provision de services publics que la Chine côtière, majoritairement peuplée par les Hans et profondément urbanisée.

#### *4.3.2 ÉDUCATION*

Nul ne peut nier le fait qu'il existe d'importantes disparités éducationnelles entre les trois zones géographiques, les milieux urbains et ruraux ainsi que les groupes ethniques de la Chine. En effet, les gouvernements locaux des régions rurales les plus pauvres du pays peuvent à peine amasser les fonds requis pour payer les salaires des professeurs sans parler des coûts associés au matériel scolaire et au maintien de l'infrastructure (Cao, 2008). À l'inverse, les gouvernements locaux des régions économiquement avancées mobilisent beaucoup plus facilement les ressources financières destinées à promouvoir l'éducation (Shen et Zou, 2008b).

Comme on peut s'y attendre, les dépenses éducationnelles par étudiant varient considérablement à l'échelle du pays, les grands centres urbains et les provinces côtières étant nettement favorisés. Comme le signalent Tsang et Ding (2005), le ratio urbain-rural des dépenses en éducation était de 1.84 au niveau primaire et de 1.69 au niveau secondaire d'après les statistiques de l'année 1999, soit un investissement presque double en région urbaine. Parallèlement, les dépenses par étudiant des provinces côtières excédaient celles des provinces intérieures par 71 pour cent au niveau primaire et 75 pour cent au niveau secondaire, représentant ici encore un avantage

non contestable pour la frontière maritime. Il va sans dire que les services en éducation sont tout sauf uniformément répartis parmi les différentes régions du pays.

Les réformes économiques ont également joué un impact négatif sur le niveau d'éducation des minorités ethniques. Ainsi, on voit apparaître en Chine de plus en plus d'écoles privées, ce qui a pour effet d'accroître les coûts liés à l'éducation. À l'évidence, les ethnies minoritaires, étant substantiellement moins riches que la majorité Han, ne peuvent se permettre de payer les droits de scolarités associés aux écoles de haut calibre (Bhalla et Qiu, 2006). Les installations éducationnelles publiques, localisées dans les villages montagneux à forte densité ethnique, offrent souvent des services de qualité moindre étant donné les ressources financières limitées du gouvernement local (Cao et Feng, en révision). Par conséquent, les degrés d'éducation diffèrent considérablement entre les minorités et la majorité. Les données du recensement de la population chinoise de 1990 indiquent que la proportion de minorités analphabète au Tibet s'élevait à 72.82 pour cent en comparaison avec seulement 3.09 pour la majorité. Dans la province du Qinghai, cette figure se chiffrait à 62.74 pour cent du côté des minorités et à 25.78 pour cent du côté de la majorité (*Ibid*, p.76-77). Bref, les Han tendent à être mieux éduqués que les ethnies minoritaires, de telle sorte que l'écart de revenu entre les divers groupes de population s'intensifie.

Les installations scolaires ainsi que l'équipement éducatif jouent par ailleurs un rôle non négligeable dans la qualité des services offerts. En effet, les écoles délabrées<sup>23</sup> se concentrent

---

<sup>23</sup> On considère que les bâtiments sans électricité avec des trous dans les murs, les planchers et les plafonds sont des écoles délabrées. Similairement, le manque de pupitres, de tableaux et de salles de classe contribue également à réduire la qualité de l'éducation (West et Wong, 1995).

surtout parmi les régions rurales très pauvres de la Chine, tandis que les écoles privilégiées<sup>24</sup> se situent davantage dans les milieux fortement urbanisés le long de la côte maritime (West et Wong, 1995). Dans un contexte similaire, les localités rurales marginalisées de l'Ouest n'ont guère d'autre choix que d'employer des professeurs non qualifiés (habituellement détenteurs d'une seule éducation secondaire) pour transmettre l'information, faute de financement adéquat. D'après l'étude de West et Wong (1995, p.74), le taux de faillite ainsi que le taux d'abandon des étudiants étaient substantiellement plus élevés dans la province de Guizhou (8 pour cent), localisé dans la zone Ouest du pays, que dans la province de Shandong (2.5 pour cent), localisé dans la zone Est du pays. Pour cette raison, l'objectif national de compléter neuf années d'éducation obligatoire<sup>25</sup> a été beaucoup mieux réussi dans les régions côtières que dans les régions intérieures.

Si les étudiants des régions urbaines restent en moyenne plus longtemps à l'école que les étudiants des régions rurales, on peut s'attendre à ce que le taux d'analphabétisme soit moins élevé dans les provinces hautement urbanisées. En examinant la figure 13, on constate que parmi les 17 provinces connaissant un degré d'urbanisation supérieur à 40 pour cent, seulement trois d'entre elles avaient un taux d'analphabétisme plus élevé que 10 pour cent<sup>26</sup>. Cependant, parmi les 14 provinces connaissant un degré d'urbanisation inférieur à 40 pour cent, sept d'entre elles avaient un taux d'analphabétisme plus élevé que 10 pour cent.

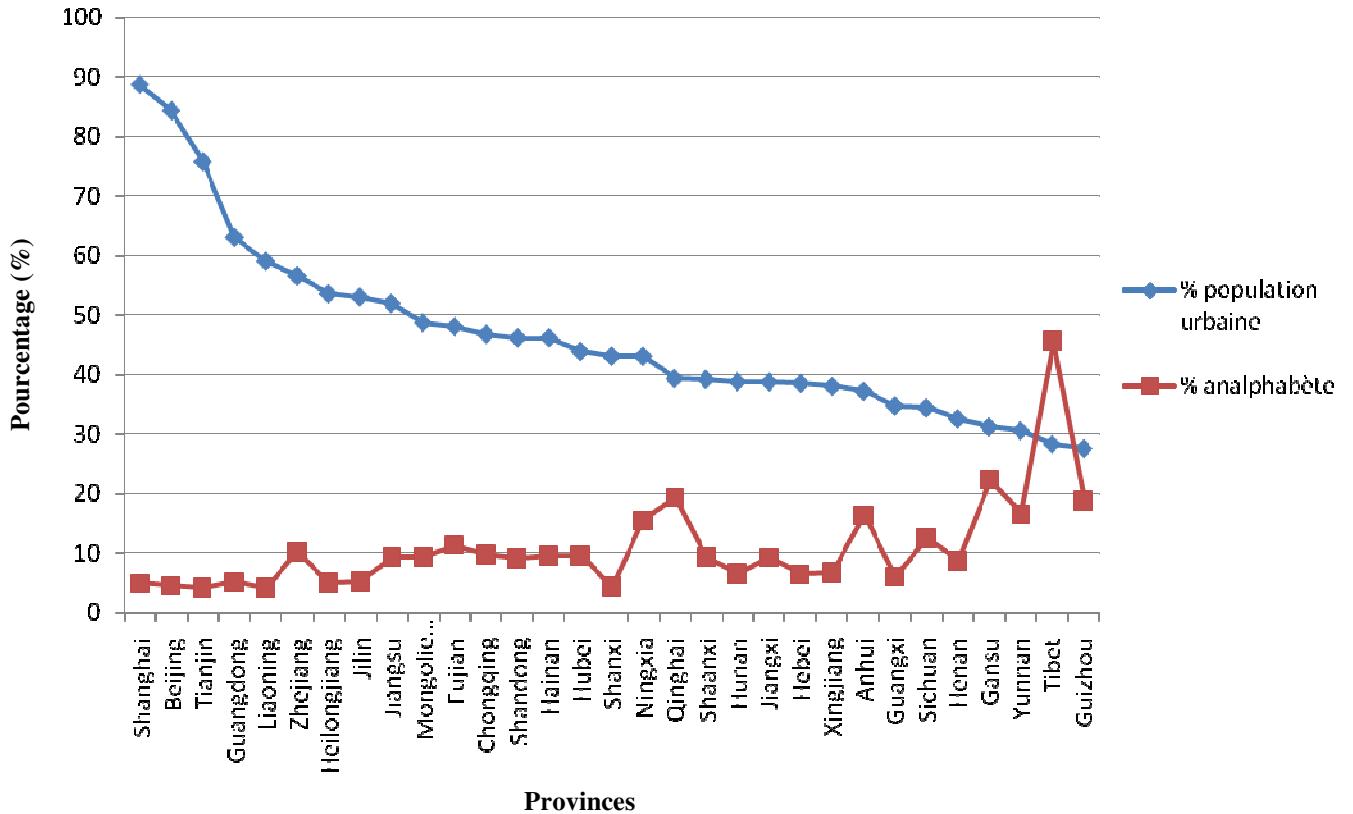
---

<sup>24</sup> On caractérise d'écoles privilégiées celles qui possèdent des bibliothèques, des laboratoires scientifiques, des salles de musique et des laboratoires d'ordinateurs (West et Wong, 1995).

<sup>25</sup> En 1986, le gouvernement chinois a passé une loi voulant que chaque élève complète obligatoirement neuf années d'éducation, soit six au niveau primaire et trois au niveau secondaire. Néanmoins, l'implémentation de la nouvelle législation a été remise aux administrations locales, causant ainsi des écarts en termes de scolarité parmi les différentes régions du pays.

<sup>26</sup> Le taux d'analphabétisme de Zhejiang s'élève à 10.20 pour cent. Ainsi, elle est comprise parmi les provinces qui détiennent un taux d'analphabétisme supérieur à 10 pour cent.

**FIGURE 13**  
**Taux d'analphabétisme et degré d'urbanisation**



Source : China Statistical Yearbook (2007), Tableaux 4-4 et 4-13.

De façon similaire, on remarque que la quasi-totalité des provinces urbanisées à plus de 40 pour cent est située dans les zones géographiques Est et Centre, à l'exception de Chongqing, Mongolie Intérieure et Ningxia.

Comme la structure productive des régions urbaines est davantage diversifiée que celle des régions rurales, les gouvernements locaux des provinces fortement urbanisées sont en mesure d'amasser un montant plus élevé de ressources financières. Bien entendu, avec plus de fonds

disponibles il est imaginable d'investir une somme d'argent supérieure dans la fourniture des services sociaux, ce qui accroît évidemment le bien-être de la population. Tout compte fait, l'éducation, bien qu'elle soit perçue comme étant une responsabilité partagée entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux (à cause de son impact sur la société dans son ensemble), est entre les mains des autorités locales, et comme les ressources financières d'une province à l'autre varient largement, la qualité des services en éducation fluctue également, creusant ainsi les écarts régionaux en Chine.

#### *4.3.3 SANTÉ PUBLIQUE*

Tout comme les services en éducation, la qualité de la santé publique offerte à la population diffère considérablement parmi les régions chinoises, particulièrement entre les petites localités rurales et les grands centres urbains. À vrai dire, Eggleston et al., (2008, p.152) énoncent que 70 pour cent des médecins ruraux ne détiennent qu'une éducation de niveau secondaire de même qu'une formation médicale d'une durée moyenne de 20 mois<sup>27</sup>. C'est pourquoi les patients requérant des traitements spécialisés doivent habituellement être transférés dans des hôpitaux possédant des équipements plus élaborés ainsi que des médecins spécialisés. Bien sûr, la plupart d'entre eux se trouvent dans les provinces bien nanties de l'Est côtier, alors que l'acheminement des patients vers ces établissements demeure très limité (West et Wong, 1995). Parallèlement, même s'il existe bon nombre d'installations médicales dans les campagnes, la capacité est nettement supérieure dans les régions urbaines avec 3.56 lits disponibles par 1000 personnes comparativement à 1.43 lits dans les régions rurales (Houggard et al., 2008).

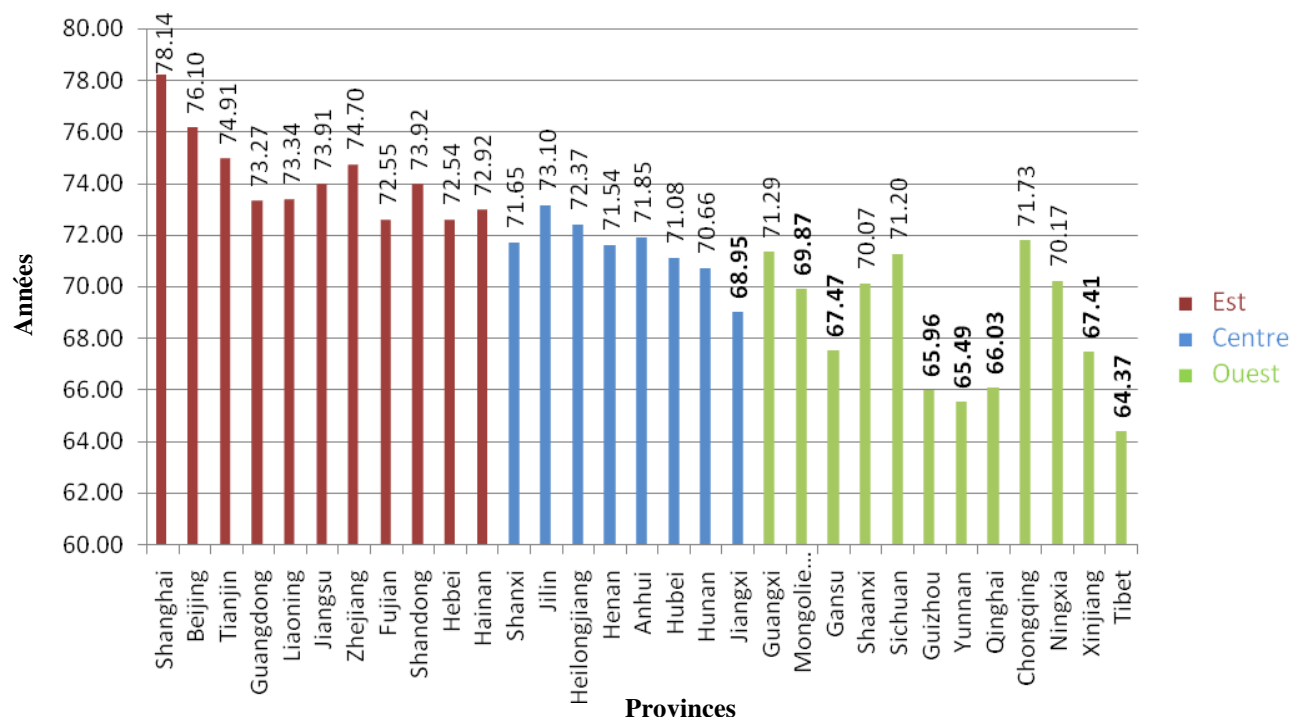
---

<sup>27</sup> Ces données proviennent d'une étude réalisée en 2001, laquelle s'intéressait à la question de la qualité des soins de santé offerts dans les petites municipalités de la Chine. En tout, 781 médecins et 46 comtés situés dans l'Ouest chinois ont été interrogés.

Un bon indicateur de l'accessibilité des soins de santé vitaux s'avère être l'espérance de vie de la population. Il ne fait aucun doute que les services de santé hautement qualifiés engendrent une espérance de vie beaucoup plus élevée. La figure 14 trace l'espérance de vie des 31 provinces chinoises regroupées par zone géographique. D'après les statistiques, on peut voir que les gens des régions de l'Est et du Centre vivent en moyenne plus longtemps que les gens de l'Ouest. Plus précisément, sept des douze provinces de l'Ouest détiennent une espérance de vie inférieure à 70 ans, tandis que c'est le cas pour seulement une province de l'Est et du Centre combinés. Finalement, il doit être noté que Shanghai, municipalité située au premier rang en termes du PIB provincial par habitant (57 695 yuan), présente également l'espérance de vie la plus élevée (78.14 ans), tandis que le Tibet, région autonome située au 25<sup>e</sup> rang en termes du PIB provincial par habitant (10 430 yuan), montre l'espérance de vie la plus faible (64.37), soit un écart de près de 14 ans!

À la lumière de ces constatations, les disparités régionales de revenu ont occasionné une augmentation des inégalités dans la fourniture des services publics, principalement à cause de l'écart de financement visible entre les divers gouvernements provinciaux (Shen et Zou, 2008a). Ceci dit, plusieurs municipalités de l'Ouest ne peuvent fournir des soins de santé de première classe à leurs habitants en raison du budget extrêmement limité. Il est vrai que la réforme fiscale de 1994 a permis au gouvernement central de renflouer ses effectifs, mais elle a toutefois laissé bon nombre de localités incapables de fournir des soins publics de base à leurs citoyens.

**FIGURE 14**  
**Espérance de vie par province**



*Source : China Statistical Yearbook (2007), Tableau 4-6. [Données tirées du recensement national de la population (2000)]*

## 4.4 ADHÉSION À L'OMC

### 4.4.1 RESTRUCTURATION SECTORIELLE<sup>28</sup>

Il est généralement accepté qu'une plus grande inclusion dans l'économie mondiale accroît l'efficacité économique, mais dans le cas particulier de la Chine, il est probable que l'inégalité régionale augmente considérablement, de telle sorte que son adhésion à l'OMC soit remise en question (Anderson et al., 2004; Hertel et al., 2004). L'intégration dans le commerce international

<sup>28</sup> À moins d'indication contraire, les données de cette section réfèrent à l'étude menée par Li et Zhai (2002). Les statistiques proviennent d'une simulation qui capte les effets de l'adhésion complète de la Chine à l'OMC. L'année 2010 est utilisée comme point de référence pour mesurer l'évolution des indicateurs économiques.

joue un rôle déterminant en ce qui a trait à la restructuration des activités chinoise. Examinons les ajustements sectoriels qui découlent de l'ouverture économique croissante.

Les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation devraient connaître une diminution importante de productivité suite à la libéralisation des barrières commerciales. Comme l'indique un spécialiste du ministère de l'agriculture de la Chine (Fewsmith, 2001, p.581), non seulement les cultures échangées sur les marchés internationaux sont de meilleure qualité, mais les prix sont également moins coûteux que la production domestique. Ceci étant dit, on pourrait s'attendre à ce que les importations croissent de façon dramatique, le riz et le maïs étant les plus durement touchés avec des augmentations de 969.3 et 345.7 pour cent, respectivement.

En ce qui a trait aux secteurs du textile et de l'habillement, ceux-ci devraient faire l'objet d'une hausse de productivité importante, surtout une fois l'accord multifibre (AMF)<sup>29</sup> démantelé. En particulier, la production du textile et de vêtement augmenterait de 43 et 70 pour cent respectivement, tout comme les exportations croîtraient d'environ 180 et 206 pour cent, respectivement! En dernier lieu, les secteurs de l'automobile et de l'industrie lourde devraient connaître une diminution non négligeable de productivité, principalement à cause du haut degré de protection internationale. De ce fait, l'accroissement des importations d'automobiles est estimé à une proportion de 679.7 pour cent.

---

<sup>29</sup> L'accord multifibre (AMF) a été mis en place en 1974 dans le but de régir les exportations de textile et de vêtements destinées aux pays industrialisés. Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, sous les auspices de l'OMC, l'accord multifibre a pris fin et les quotas ont été levés.

#### 4.4.2 TRANSFORMATION DES INÉGALITÉS URBAINES-RURALES

Selon les observations de Anderson et al., (2004), l'adhésion chinoise à l'OMC entraînerait une accentuation des inégalités de revenus urbaines-rurales. En principe, le prix des biens agricoles devrait chuter davantage que le prix des biens non agricoles intensifs en main-d'œuvre, exacerbant en conséquence la pauvreté rurale (Hertel et al., 2004). Similairement, nous avons démontré que les produits agricoles seraient marqués par un accroissement remarquable des importations. Il va sans dire que les fermiers ruraux connaîtraient des pertes de revenu non négligeable dans de telles circonstances. En revanche, les exportations de produits manufacturiers augmenteraient fortement suite à l'élimination des tarifs douaniers, encourageant ainsi la production émanant du secteur industriel (Anderson et al., 2003).

Li et Zhai (2002) indiquent par ailleurs que la répartition des gains liés à l'intensification commerciale de la Chine favorise nettement les ménages urbains. Cela s'explique par l'augmentation inégale des revenus : une fois l'intégralité des réformes associées à l'OMC instaurée (en 2010), les ménages urbains devraient avoir connu une augmentation de revenu de l'ordre de 2.6 pour cent, tandis que les ménages ruraux devraient avoir connu une simple augmentation de revenu de l'ordre de 1.6 pour cent (*Ibid*, p.81)! Bien entendu, ces statistiques illustrent clairement l'avantage comparatif de la Chine, soit l'exportation de biens intensifs en main-d'œuvre non qualifiée et l'importation de biens intensifs en capital (Hertel et al., 2004; Li et Zhai, 2002). En bref, l'ouverture économique chinoise bénéficie surtout au secteur industriel hautement intégré dans le commerce international au profit du secteur agricole davantage voué à la consommation domestique.

#### 4.4.3 IMPACTS RÉGIONAUX

Étant donné que les économies régionales de la Chine sont extrêmement hétérogènes dans leurs facteurs de production, les retombées économiques de l'adhésion chinoise à l'OMC se font ressentir différemment parmi les provinces. En considérant les avantages comparatifs des trois zones géographiques de la Chine, Li et Zhai (2002) révèlent que l'Est est mieux positionné pour se spécialiser dans la fabrication de biens manufacturés et de services, tandis que le Centre et l'Ouest sont davantage productifs dans les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation minière (Voir tableau 5). À coup sûr, la zone côtière sera la principale bénéficiaire de la libéralisation commerciale chinoise de la même façon que la zone intérieure sera la principale victime de pertes.

Nous avons démontré dans les sections précédentes que le rendement des biens agricoles et des biens intensifs en capital devrait fléchir considérablement au dépend des secteurs manufacturiers intensifs en main-d'œuvre. Selon les constats de Li et Zhai (2002), les provinces de Guangdong, Fujian et Shanghai en seraient les grandes gagnantes, car elles sont d'une part les plus importantes productrices de biens manufacturés et d'autres parts les plus orientées vers l'exportation. Les provinces intérieures, cependant, verraient leur production agricole diminuer remarquablement, entraînant par le fait même des pertes de revenu exorbitantes (Fewsmith, 2001; Hertel et al., 2004; Hertel et Zhai, 2006). Il ne fait alors aucun doute que l'adhésion de la Chine à l'OMC donne lieu à l'intensification des inégalités de revenu entre zone côtières et zones intérieures.

**TABLEAU 5**  
**Avantages comparatifs provinciaux en date de l'année 1997<sup>30</sup>**

<i>Province</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Exploitation Minière</i>	<i>Biens de consommation</i>	<i>Biens intermédiaires</i>	<i>Biens intensifs en capital</i>	<i>Construction</i>	<i>Services</i>
<b>Est</b>	<b>0.49</b>	<b>0.54</b>	<b>1.03</b>	<b>1.26</b>	<b>1.61</b>	<b>0.99</b>	<b>1.22</b>
Beijing	0.15	0.12	0.50	0.75	1.25	1.14	2.00
Tianjin	0.22	0.73	1.06	1.20	2.18	0.86	1.34
Hebei	0.75	1.06	1.14	1.66	1.01	0.97	0.89
Liaoning	0.56	1.12	0.68	1.74	1.28	0.93	1.16
Shanghai	0.09	0.00	0.85	1.49	2.47	0.87	1.45
Jiangsu	0.56	0.33	1.29	1.45	1.67	1.11	0.99
Zhejiang	0.55	0.21	1.46	1.42	2.06	0.92	0.99
Fujian	0.77	0.51	1.05	0.78	1.12	1.12	1.20
Guangdong	0.54	0.49	1.28	0.98	1.80	1.11	1.16
Shandong	0.72	1.36	1.01	1.12	1.30	0.89	1.09
Hainan*							
<b>Centre</b>	<b>0.94</b>	<b>1.66</b>	<b>0.92</b>	<b>1.12</b>	<b>1.02</b>	<b>0.9</b>	<b>0.94</b>
Shanxi	0.54	3.65	0.45	1.51	0.60	1.02	0.97
Jilin	1.02	0.81	0.65	1.07	1.57	0.94	0.99
Heilongjiang	0.72	3.83	0.90	0.93	0.78	0.90	0.87
Anhui	1.10	0.87	1.15	1.40	1.22	0.70	0.81
Jiangxi	1.10	1.06	0.74	0.88	1.07	1.08	1.01
Henan	0.98	1.37	1.06	1.09	0.90	0.97	0.90
Hubei	0.89	0.62	1.23	1.27	1.07	0.74	1.01
Hunan	1.14	1.09	1.15	0.82	0.92	0.87	0.95
<b>Ouest</b>	<b>0.99</b>	<b>1.13</b>	<b>0.78</b>	<b>0.98</b>	<b>0.80</b>	<b>1.18</b>	<b>1.07</b>
Guangxi	1.27	0.97	0.87	0.75	0.73	0.83	1.05
Mongolie Int.	1.17	1.44	0.80	0.93	0.33	1.09	0.99
Sichuan	1.11	0.74	1.00	0.92	1.06	1.06	0.97
Chongqing	0.91	0.47	0.45	0.85	2.12	1.18	1.11
Guizhou	1.34	0.69	0.86	0.83	0.66	0.93	0.96
Yunnan	0.95	0.45	2.05	0.81	0.45	1.00	0.97
Shaanxi	0.82	1.08	0.62	0.90	1.50	1.27	1.14
Gansu	0.72	1.23	0.60	1.63	0.74	0.55	1.14
Qinghai	0.81	1.24	0.31	0.96	0.40	1.77	1.23
Ningxia	0.85	1.32	0.43	1.58	0.64	1.15	1.05
Xinjiang	0.95	2.86	0.60	0.62	0.23	1.46	1.14
Tibet*							

*Source* : Adapté à partir de Li et Zhai (2002), p74.

<sup>30</sup> Une valeur supérieure à 1 indique qu'une province j détient un avantage comparatif dans le secteur i.

\* Données non disponibles pour la province de Hainan et Tibet.

#### *4.4.4 MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SALAIRES*

Le déclin du secteur agricole libère une portion importante de main-d'œuvre non qualifiée, contribuant ainsi à augmenter le taux de chômage (à court et moyen terme) et forçant plusieurs millions de fermiers à transférer leur emploi agricole vers un emploi non agricole. En effet, comme l'indique Anderson (2003) ces conditions stimulent la population rurale à émigrer vers les grands centres urbains dans le but de trouver des meilleures conditions de travail et des emplois mieux rémunérés. D'ailleurs, un total d'environ six millions de travailleurs agricoles devrait se déplacer dans les secteurs manufacturés et des services au cours de la période suivant l'adhésion de la Chine à l'OMC (Anderson et al, 2004; Ianchovichina et Martin, 2004; Li et Zhai, 2002).

Il faut toutefois garder en tête que le revenu de la main-d'œuvre qualifiée augmente davantage que la main-d'œuvre semi-qualifiée qui, à son tour, s'accroît plus rapidement que la main-d'œuvre non qualifiée (Hertel et al., 2004). Plus précisément, les personnes détenant une éducation postsecondaire bénéficieront des développements de la haute technologie et des services financiers, tandis que les ouvriers ordinaires devront faire face à une immense concurrence (provenant essentiellement des travailleurs de la campagne) pour obtenir les emplois traditionnellement recherchés (Fewsmith, 2001). On peut donc dire que les gains les plus importants seront attribués à la main-d'œuvre qualifiée urbaine, étant donné l'augmentation salariale des emplois requérant des compétences de plus en plus spécialisées, alors que les pertes les plus importantes seront attribuées à la main-d'œuvre rurale non qualifiée, à cause de la demande décroissante des produits agricoles.

## 4.5 SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES MÉNAGES (*HUKOU*)

### 4.5.1 EXPOSÉ DU SYSTÈME *HUKOU*

Le système d'enregistrement des ménages (*hukou*) a été mis en oeuvre dans les années 1950 peu après la fondation de la République Populaire de Chine dans le but d'exercer un contrôle renforcé sur les migrations internes et la planification économique. Le Bureau de la sécurité publique, organisme chargé de l'administration et de la délivrance de *hukous*, détient l'entière responsabilité d'émettre à chaque ménage chinois un *hukou* qui contient les noms de tous les membres de la famille et d'enregistrer, par la même voie, les informations auprès des autorités locales. D'ailleurs, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HRC, 2005) précise que « chaque citoyen ne peut détenir qu'un seul *hukou* permanent, dans une seule zone *hukou* » (p.4). Cela s'explique par le fait que chaque zone d'enregistrement officielle procure une gamme complète d'avantages sociaux à ces résidents exclusivement. Autrement dit, une personne de passage travaillant dans la métropole de Shanghai (détenant un *hukou* extérieur) ne serait pas éligible à recevoir des services publics livrés par le gouvernement local. De plus, le *hukou* de chaque résident chinois peut être classé en deux catégories : agricole (rural) ou non agricole (urbain). Le lieu d'inscription du *hukou* résidentiel est d'une importance capitale, car il précise non seulement l'accessibilité en matière de services publics, mais joue également un rôle essentiel quant au niveau de vie des citoyens locaux. Comme l'expliquent Chan et Zhang (1999), plusieurs emplois urbains sont strictement réservés aux détenteurs de *hukous* urbains, même aujourd'hui suite à des modifications majeures apportées au système d'enregistrement des ménages.

À partir des années 1980, en réponse au nouveau modèle de l'économie socialiste de marché, le système d'enregistrement des ménages a été renouvelé et plusieurs politiques sur la migration intérieure ont été élaborées. Soulignons d'abord que le certificat de résidence temporaire (CRT) a été mis en place en 1985 afin de « [...] permettre aux migrants internes souhaitant demeurer dans les régions urbaines pendant plus de trois mois de s'enregistrer légalement auprès des autorités locales du *hukou* » (HRC, 2005, p. 6-7). Auparavant, aucune forme quelconque de migration « spontanée » n'était acceptée, alors que l'introduction du CRT a tacitement permis les déplacements de population vers les grands centres urbains. Il faut toutefois prendre conscience que les résidents enregistrés temporairement ne bénéficient aucunement des mêmes avantages sociaux (accès aux emplois, logement, soins médicaux, éducation, etc.) que les détenteurs de *hukous* urbains permanents. Finalement, les travailleurs migrants doivent, pour être en mesure d'occuper un emploi en région urbaine, payer des frais administratifs élevés et se procurer des documents additionnels tels que des permis de travail et de planification familiale (Chan et Zhang, 1999).

L'adoption de la carte d'identité de résident (CIR) en 1985 constitue une seconde réforme importante apportée au système d'enregistrement des ménages. À vrai dire, le processus de comptabilisation de la population a considérablement changé depuis l'arrivée de la CIR en passant d'un livret par ménage à une carte d'identification photo par personne (HRC, 2005). De toute évidence, cette nouvelle approche convient beaucoup mieux au contexte actuel de la mobilité croissante des citoyens. Il est tout aussi important de noter que la responsabilité de la gestion de la population a été décentralisée en 2001 pour incomber dès lors aux administrations locales. Par conséquent, « la libéralisation du système d'enregistrement des ménages est plus probable dans les petites régions urbaines, car les grands centres urbains plus importants [Beijing, Tianjin et

Shanghai] gèrent leur système d'enregistrement des ménages de façon plus serrée » (HRC, 2005, p. 8). D'ailleurs, la stratégie chinoise de développement urbain consiste à canaliser les migrants ruraux parmi les petites villes d'environ 20 000 habitants, plutôt que d'ouvrir grandes les portes des mégapoles (Cao, 2000). Comme le font remarquer Chan (2003) et le UNDP (2005), les modifications au système du *hukou* ont bénéficié principalement à une minorité riche ou éduquée (capable de se procurer un CRT), laissant cependant la classe ouvrière non qualifiée dans des conditions difficiles d'immobilité. Wang (2004) mentionne également que les métropoles principales imposent de strictes conditions pour obtenir le *hukou* urbain, cherchant à n'attirer que des candidats d'excellence supérieure. Il s'agit d'une pratique sélective que l'on surnomme « le *hukou* pour l'élite et l'investissement »<sup>31</sup>. Maintenant que l'anatomie du système d'enregistrement des ménages (*hukou*) a été présentée, il importe d'examiner son impact sur les disparités régionales chinoises. La prochaine section traitera expressément de cette question.

#### 4.5.2 DISCRIMINATION ENVERS LES TRAVAILLEURS RURAUX

Il est vrai que la modernisation du système du *hukou* a facilité les déplacements de population internes au cours des dernières décennies, mais l'écart social entre habitants urbains et ruraux n'a tout de même pas été éradiqué. D'ailleurs, le HRC (2005) indique que l'accroissement des flux migratoires en direction des centres urbains a entraîné la création d'une nouvelle division socioéconomique, soit celle de la « sous-classe urbaine » (p. 10). Typiquement, les ouvriers ruraux se voient attribués les travaux dangereux et exténuants qui nuisent sans contredit à leur santé. Ils n'ont guère le choix sauf d'endurer des conditions de travail déplorables, parmi lesquelles on

---

<sup>31</sup> Traduction libre de l'auteur : « *hukou* for talents and investments », Wang (2004, p. 119).

retrouve souvent des températures extrêmes, de la poussière suffocante, des bruits assourdissants, des systèmes de ventilation piteux ainsi que des expositions fréquentes à des matériaux nocifs (Bhalla et Qiu, 2006; UNDP, 2005). Pire encore, en l'absence du *hukou* urbain, ils ne sont aucunement protégés par les lois du travail. En conséquence, plusieurs travailleurs sont saisis par de graves maladies professionnelles. Compte tenu du fait que les citoyens ruraux (installés en milieu urbain) détiennent un accès extrêmement limité en matière de soins publics, est-il tant surprenant que leur niveau de santé soit inférieur à celui de leurs confrères urbains?

Dans un autre ordre d'idées, les salaires que gagnent les migrants ruraux (qui possèdent les mêmes qualifications) représentent approximativement 80 pour cent des salaires tirés par les habitants urbains, démontrant ici encore la nature discriminatoire du système du *hukou* (UNDP, 2005, p.42). En plus du fait que les revenus des travailleurs ruraux sont inférieurs à ceux des travailleurs urbains, il arrive souvent que les honoraires perçus soient livrés en retard par l'employeur. En particulier, un sondage portant sur les travailleurs ruraux à Beijing démontre qu'environ un employé sur quatre voyait une part de son salaire différé (UNDP, 2005, p.87). Chan (2003) confirme cette situation en stipulant que bon nombre d'employeurs retiennent une portion du salaire, tout en promettant à leurs travailleurs que la somme due sera versée à la fin de l'année. De toute évidence, l'employé sera, dans plusieurs cas, incité à conserver son emploi, sous peur que les versements retenus deviennent irrécupérables. De ce fait, même dans le cas où les conditions de travail auront atteint un niveau insupportable, les travailleurs ruraux seront placés dans une situation de dépendance envers les dirigeants d'entreprise.

Puisque le niveau d'éducation de la population rurale est généralement moindre que celui de la population urbaine, il existe des barrières réelles au niveau de l'accessibilité à certains emplois. En effet, seulement 8 pour cent des migrants ruraux occupent des professions de cols blancs, tandis que c'est le cas pour 32 pour cent des travailleurs urbains (UNDP, 2005, p.42). De manière générale, les citoyens d'origine rurale tendent à se concentrer dans les emplois sous-qualifiés qui versent des salaires minimaux. On peut expliquer cette situation par l'influx majeur de migrants ruraux (constituant une réserve quasi inépuisable en main-d'œuvre non qualifiée) tirant à la fois salaires et conditions de travail à la baisse. Cependant, comme les travailleurs ruraux doivent être en mesure de justifier un emploi pour demeurer en ville, ils sont facilement exploités par leurs employeurs (Chan, 2003). Parallèlement, le système *hukou* permet de régulariser les déplacements internes au gré des besoins des entreprises. Essentiellement, cela signifie que les migrants ruraux sont appelés à venir en milieu urbain lorsque la demande augmente, alors qu'ils peuvent facilement être renvoyés vers les campagnes s'ils sont trop nombreux ou si les emplois se font rares (Catin et Van Huffel, 2004; Chan, 2003). Enfin, le rapport sur le développement humain en Chine (UNDP, 2005) spécifie que les salaires des migrants ruraux augmenteront seulement une fois que le surplus de main-d'œuvre non qualifiée inondant le marché sera saturé.

#### *4.5.3 RESTRICTIONS DE LA MOBILITÉ INTÉRIEURE : FAVORITISME ET INÉGALITÉS*

Le système du *hukou* impose des limites étroites aux citoyens chinois ordinaires quant vient le temps de changer le lieu de résidence permanent, mais l'élite minoritaire, riche et bien éduquée, trouve néanmoins presque toujours une façon de s'établir là où bon lui semble de vivre. À vrai dire, Wang (2004) signale que plus on occupe une position élevée dans l'échelle sociale, plus il est facile

de s'installer n'importe où en Chine. Il s'agit simplement de réaliser un investissement massif qui génère la création de plusieurs emplois, ou encore, de dépenser un montant extrême sur l'achat d'une propriété immobilière. De surcroît, les diplômés universitaires, dans la plupart des cas, se voient garantir des *hukous* urbains après leur diplomation. Toujours d'après Wang (2004), un employé qualifié peut facilement obtenir un *hukou* permanent dans une région urbaine, à condition que l'employeur soit prêt à l'appuyer financièrement. On peut donc constater qu'il y a concentration spatiale des capitaux et de la population hautement éduquée dans les grandes métropoles chinoises, ce qui a pour effet d'entraîner l'exode de cerveaux vers les régions côtières et de munir les administrations locales urbaines des fonds requis pour l'amélioration des services publics. Il devient donc évident que la majeure partie des industries intensives en capital et la main-d'œuvre spécialisée soient concentrées le long du Sud-Est chinois, creusant encore une fois les inégalités régionales au pays.

Même si plusieurs modifications ont été apportées au système d'enregistrement des ménages depuis son implémentation, le vrai problème découle du fait qu'il existe toujours des privilèges politiques, économiques et culturels associés au *hukou* urbain. D'ailleurs, le Congressional-Executive Commission on China (CECC, 2005) avance que les migrants ruraux n'ont pas accès aux services publics tels que la santé et l'éducation, car ils ne sont pas en mesure de justifier un emploi à revenu élevé de même qu'un lieu d'habitation stable. Dans un contexte similaire, l'étude conduite par Whalley et Zhang (2004), analysant l'impact du *hukou* sur les inégalités régionales en Chine, révèle que le système de gestion de population constitue une barrière importante à l'atteinte d'une distribution de revenu davantage égalitaire. Comme on peut s'y attendre, la direction de la majorité des flux migratoires émane des provinces les plus pauvres vers les provinces les plus riches.

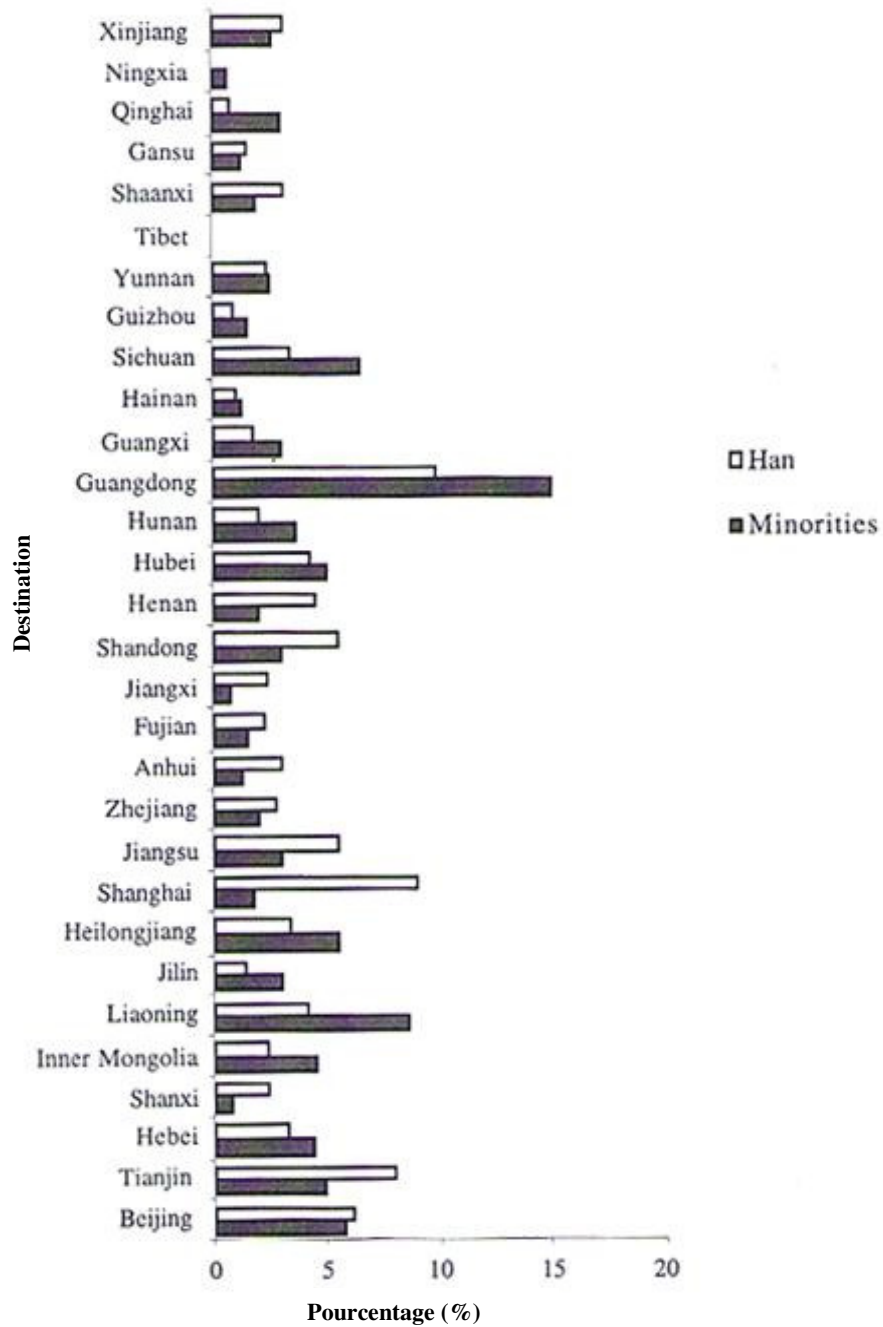
Malheureusement, les conditions de vie qui attendent les migrants ruraux en milieu urbain ne sont pas idéales. Comme le souligne le HCR (2005), « l'écart urbain-rural a été comparé à la distance entre le paradis et la terre; changer son *hukou* rural en *hukou* urbain était plus difficile que "de monter au paradis" » (p. 5).

#### 4.5.4 TENDANCES MIGRATOIRES DES MINORITÉS ETHNIQUES

Puisque la plupart des ethnies minoritaires sont concentrées dans la zone Ouest du pays et que la structure économique y est moins favorable que celle de l'Est, on pourrait s'attendre à ce qu'une proportion substantielle de la population minoritaire émigre vers les grandes agglomérations côtières. Toutefois, Bhalla et Qiu (2006) indiquent que plus on est pauvre, plus la mobilité est restreinte. Pourquoi? Parce que les coûts associés au déménagement sont trop élevés d'une part et la peur de l'inconnu empêche la migration d'autre part. À ce sujet, les minorités ethniques sont très souvent attachées à leur contexte social et détiennent parallèlement leur propre environnement religieux, culturel et linguistique. Comme les emplois bien rémunérés requièrent presque toujours la connaissance du mandarin, langue officielle de la Chine, les groupes minoritaires, qui possèdent leur propre langue, doivent relever ce défi additionnel avant d'émigrer vers les centres urbains et accéder aux postes élevés. (Cao, 2008). Bien entendu, ces circonstances ont un impact négatif sur la migration des minorités ethniques en direction des provinces économiquement privilégiées, constituées à quasi 100 pour cent de la majorité Han (Gustafsson et Sai, 2006). En comparant les flux migratoires de la population minoritaire et de la majorité Han, on peut déceler les destinations privilégiées par chacun des groupes de population. La figure 15 illustre les taux de migration intérieure par région des ethnies minoritaires et de la majorité Han.

**FIGURE 15**

**Taux de migration intérieure par région (minorités ethniques et majorité Han), 1985-1990**



Source : Iredale et al., 2001, p.102

\*Données non disponibles pour la province du Tibet

On remarque que les trois provinces les plus attrayantes des minorités sont *Guangdong*, *Liaoning* et *Sichuan*, alors que la majorité Han favorise de son côté *Guangdong*, *Shanghai* et *Tianjin* (Iredale et al., 2001). À l'évidence, une proportion plus faible d'ethnies minoritaires émigre vers l'Est côtier en comparaison avec la majorité Han. Bien souvent, les minorités se dirigent vers des provinces où il existe déjà une quantité non négligeable de population minoritaire, comme c'est le cas d'ailleurs pour *Liaoning*, *Sichuan*, *Mongolie Intérieure* et *Heilongjiang*. Cela dit, on voit apparaître des tendances dans les courants migratoires qui attirent bon nombre de minorités, principalement à cause des connexions sociales instaurées depuis les régions d'origine. En gros, on peut dire que les ethnies minoritaires tendent à s'installer dans les régions qui accueillent une proportion raisonnable de minorités, sans doute parce qu'ils éprouvent des sentiments d'exclusion sociale et de dissimilitude culturelle auprès de la majorité.

## 5. CONCLUSION

### 5.1 INTERDÉPENDANCE DES TROIS FORMES D'INÉGALITÉS (SYNTHÈSE)

Le phénomène des inégalités en Chine, comme l'a démontré ce rapport de recherche, est d'une complexité incontestable. De ce fait, il est utile d'aborder la problématique des disparités régionales croissantes sous un angle généralisateur de telle manière à tisser des liens entre les dimensions géographique, sectorielle et sociale. Ainsi, il deviendra clair que le niveau alarmant des inégalités chinoises résulte de la confluence entre plusieurs facteurs socioéconomiques.

Dans une première instance, la majorité Han, parmi laquelle une proportion plus élevée de ménages sont économiquement privilégiés, habite presque entièrement les provinces côtières « avancées », étant à la fois les mieux nanties et les plus fortement industrialisées de la Chine. Inversement, les minorités ethniques, parmi lesquelles une proportion plus élevée de ménages sont économiquement pauvres, habitent principalement les provinces du Centre et de l'Ouest « en retard », étant à la fois les plus défavorisées sur le plan économique et les plus faiblement urbanisées au pays (Cao et Maimaitiming, accepté; Démurger, 2000). S'agit-il d'une simple coïncidence aléatoire? La réponse à cette question est d'évidence négative!

Si on étudie les données du tableau 6, on constate que les municipalités de niveau provincial de Shanghai, Beijing et Tianjin sont les plus riches en termes du PIB par habitant ainsi que les plus urbanisées de la Chine. De plus, elles sont très faiblement peuplées par les minorités ethniques,

accueillant chacune une proportion minoritaire inférieure à cinq pour cent. Quant aux provinces de Guizhou, Yunnan et Tibet, elles sont classées aux derniers rangs en termes du PIB par habitant et de taux d'urbanisation de la Chine. Cependant, elles sont très fortement peuplées par les minorités ethniques, avec chacune une proportion supérieure à 30 pour cent. Dans le cas du Tibet, la population minoritaire dépasse même 90 pour cent! Ces données suggèrent qu'il existe un lien direct entre l'emplacement géographique des provinces, le degré d'urbanisation et la proportion des ethnies minoritaires.

L'emplacement stratégique des provinces côtières a servi de fondement pour la mise en œuvre sélective de la politique « d'ouverture et de réforme ». D'ailleurs, les provinces côtières étaient extrêmement bien positionnées pour attirer une part énorme de capital étranger. Aussi, dans le cas où les expérimentations libérales auraient entraîné des difficultés économiques, il aurait été possible de contenir le problème dans une zone délimitée du pays (Wu, 1998). Similairement, le développement du commerce international en Chine (attribuable en grande partie aux politiques préférentielles) a donné lieu à une transformation de la composition industrielle. En 1978, à l'aube des réformes économiques, la majorité des emplois était concentrée dans le secteur primaire (70.5 pour cent), alors qu'en 2006, cinq ans après l'adhésion chinoise à l'OMC, la plupart des emplois se trouvaient dans les secteurs secondaire (25.2 pour cent) et tertiaire (32.2 pour cent) (Voir tableau 7).

**TABLEAU 6****Relation entre le revenu par habitant, l'urbanisation et la proportion minoritaire provinciale**

Province	PIB par habitant (Yuan)	Rang	Taux d'urbanisation (%)	Rang	Proportion minoritaire par rapport au total (%)	Rang
<b>Est</b>						
Beijing	50 467	2	84.33	2	4.30	17/18
Tianjin	41 163	3	75.73	3	2.70	19
Hebei	16 962	11	38.44	22	4.30	17/18
Liaoning	21 788	8	58.99	5	16.10	10
Shanghai	57 695	1	88.70	1	0.60	26
Jiangsu	28 814	5	51.90	9	0.40	28
Zhejiang	31 874	4	56.50	6	0.90	23
Fujian	21 471	9	48.00	11	1.70	20
Guangdong	28 332	6	63.00	4	1.50	21
Shandong	23 794	7	46.10	13/14	0.70	24/25
Hainan	12 654	18	46.10	13/14	17.40	9
<b>Centre</b>						
Shanxi	14 123	15	43.01	16	0.30	29/30
Jilin	15 720	13	52.97	8	9.10	12
Heilongjiang	16 195	12	53.50	7	4.90	15
Anhui	10 055	28	37.10	24	0.70	24/25
Jiangxi	10 798	24	38.68	21	0.30	29/30
Henan	13 313	16	32.47	27	1.20	22
Hubei	13 296	17	43.80	15	4.40	16
Hunan	11 950	21	38.71	20	10.10	11
<b>Ouest</b>						
Guangxi	10 296	27	34.64	25	38.40	4
Mongolie Int.	20 053	10	48.64	10	20.80	8
Sichuan	10 546	25	34.30	26	5.40	14
Chongqing	12 457	19	46.70	12	NA	NA
Guizhou	5 787	31	27.46	31	37.80	5
Yunnan	8 970	29	30.50	29	33.40	7
Shaanxi	12 138	20	39.12	19	0.50	27
Gansu	8 757	30	31.09	28	8.70	13
Qinghai	11 762	23	39.26	18	46.0	3
Ningxia	11 847	22	43.00	17	34.6	6
Xinjiang	15 000	14	37.94	23	59.4	2
Tibet	10 430	26	28.21	30	93.9	1

*Source* : Adapté à partir de Chen (2002), p. 408;

Le PIB par habitant et les taux d'urbanisation provinciaux proviennent du China Statistical Yearbook (2007), Tableaux 3-13 et 4-4;

Les statistiques sur la population minoritaire ont été tirées de Bhalla et Qiu (2006), p.46. Elles se réfèrent au recensement de la population de l'année 2000.

**TABLEAU 7**  
**Évolution de la composition industrielle chinoise (%), 1978 – 2006**

<i>Secteur</i>	<i>1978</i>	<i>1990</i>	<i>2000</i>	<i>2006</i>
Primaire	70.5	60.1	50.0	42.6
Secondaire	17.3	21.4	22.5	25.2
Tertiaire	12.2	18.5	27.5	32.2

*Source* : *China Statistical Yearbook (2007), Tableau 2-4*

Il faut toutefois garder en tête que les provinces côtières accueillent la proportion la plus significative des emplois non agricoles, exigeant conséquemment une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. Au contraire, les provinces intérieures connaissent les taux d'emplois agricoles les plus élevés, requérant de ce fait une main-d'œuvre non qualifiée (Chen, 2002). Ainsi, les avantages économiques octroyés à la région méridionale (géographiquement privilégié) ont contribué à édifier la structure à prédominance industrielle de l'Est et la structure à prédominance agricole de l'Ouest et du Centre.

Il a été démontré dans cette étude que les minorités ethniques détiennent généralement des niveaux d'éducation inférieurs à ceux de la majorité Han. Parallèlement, la concentration des activités agricoles a lieu principalement dans les provinces intérieures de la Chine. Ceci étant dit, il devient très logique que la quasi-totalité des ethnies minoritaires habite les régions centrales et occidentales du pays. En particulier, l'industrialisation requiert des niveaux élevés de capital humain et puisque les Hans tendent à être mieux éduqués que les minorités, il n'est pas surprenant que ces premiers soient fortement concentrés parmi les provinces côtières, riches et profondément

intégrées dans la mondialisation. Ces constatations nous amènent à voir qu'il existe des liens serrés entre dimensions géographique, sectorielle et sociale : la position stratégique des provinces côtières conduisit à l'industrialisation rapide de la frontière maritime tout en encourageant la concentration urbaine de la population Han dans cette région chinoise. En bref, on constate que cette conjonction de facteurs entraîne un accroissement remarquable des inégalités côtières-intérieures, urbaines-rurales et ethnies majorité-minorités.

Si on examine l'impact global des cinq facteurs d'influence socioéconomique, on s'aperçoit que les provinces côtières ont nettement été favorisées aux dépens des provinces intérieures. Rappelons d'abord que la politique d'ouverture préférentielle avait pour objectif initial de promouvoir la croissance économique au sein des régions côtières, afin que celle-ci se propage par la suite vers les régions intérieures de la Chine (Brun et al., 2002, p. 63). La distribution régionale des IDE a similairement privilégié la côte du Sud-Est chinois, celle-ci ayant réussi à recevoir plus de 85 pour cent des flux d'investissements cumulés (Durand et al., 2008, p. 122). Quant à la décentralisation fiscale de 1994, les provinces côtières, dont la structure industrielle est davantage diversifiée, détenaient une plus grande liberté économique pour fournir aux citoyens des services publics de haut calibre (Kanbur et Zhang, 2005, p.92). L'adhésion chinoise à l'OMC a également avantagé les zones franches côtières puisque ces dernières forment d'une part les principaux ateliers de biens manufacturiers et elles sont d'autres parts les plus orientées vers l'exportation (Li et Zhai, 2002, p. 87). Finalement, le système du *hukou* a contribué à réunir les capitaux financiers et la population hautement éduquée parmi les provinces littorales, étant donné l'accès extrêmement limité des *hukou* urbains (Wang, 2004, p.122).

Il est tout aussi important d'analyser l'impact des conditions naturelles sur l'état des disparités régionales chinoises. Selon les constats de Bhalla et Qiu (2006), la plupart des régions à haute altitude se trouvent dans la zone Ouest de la Chine, de sorte que l'infrastructure et les réseaux de transports sont très peu développés. Par conséquent, il devient extrêmement difficile d'élargir les secteurs secondaires et tertiaires de la même façon qu'il devient presque impossible de tisser des liens commerciaux avec l'extérieur. Comme il a été démontré plus haut, l'industrialisation est positivement corrélée avec la croissance économique, donc si les provinces de l'Ouest sont vouées à l'agriculture, compte tenu leur environnement naturel, il est évident qu'elles tireront de l'arrière sur le plan économique. Encore une fois, les minorités ethniques, habitant à plus de 70 pour cent les provinces occidentales, sont les premiers à souffrir des caprices de la nature!

Il devient évident que l'Est côtier désigne le centre économique de la Chine, voire « le lieu où les choses se passent et où il y a concentration des activités ». Compte tenu du fait que les politiques gouvernementales ont longtemps axé le développement économique sur les provinces côtières, à la fois supérieurement urbanisées et intensément peuplées par la majorité Han, l'inégalité régionale au pays a connu une augmentation remarquable. Plus précisément, l'expansion du secteur industriel faisait partie des plans et priorités des décideurs chinois de manière à accentuer le différentiel de revenu entre milieux urbains et ruraux. Assurément, les provinces fortement urbanisées ont connu une croissance économique beaucoup plus rapide que les provinces faiblement urbanisées, contribuant ainsi à accroître le ratio du revenu urbain-rural de 2.570 en 1978 à 3.278 en 2006<sup>32</sup>! Pour ce qui en est des minorités ethniques, leur concentration géographique parmi les provinces les plus pauvres de l'Ouest chinois a fait en sorte qu'elles n'ont pu bénéficier des

---

<sup>32</sup> Statistiques tirées du *China Statistical Yearbook (2007)*, Tableau 10-2.

bienfaits de l'ouverture économique au même degré que la majorité Han. Comme l'expliquent Bhalla et Qiu (2006), les provinces de la zone Ouest étaient tout simplement situées trop loin des centres économiques côtiers pour qu'elles puissent profiter de la croissance (p.17). Clairement, chacune des trois formes d'inégalités régionales en Chine a été durement touchée par les cinq facteurs d'influence socioéconomique!

L'étude des inégalités régionale en Chine fait voir que les gains de la mondialisation se sont fait ressentir très différemment entre régions géographiques, entre secteurs d'activités et entre groupes de population. D'ailleurs, les provinces côtières ont connu, au cours des trois dernières décennies, des taux de croissance économique nettement supérieurs à ceux des provinces intérieures. Parallèlement, le développement du secteur industriel a donné lieu à l'exploitation de l'avantage comparatif chinois, c'est-à-dire la production croissante de biens intensifs en main-d'œuvre bon marché. En conséquence, le secteur agricole a connu une diminution importante de productivité. Quant à la majorité Han, elle a été bien mieux placée que les ethnies minoritaires pour capitaliser sur les opportunités de l'ouverture économique extérieure.

Dans le but d'illustrer les principales constatations de cette recherche, le tableau 8 offre un résumé des facteurs contribuant directement à l'accroissement des inégalités régionales en Chine. On remarque que les trois dimensions (géographique, sectorielle et sociale) englobent tous les facteurs socioéconomiques et elles interagissent conjointement pour éclaircir la problématique du déséquilibre global.

**TABLEAU 8**  
**Récapitulation des facteurs liés à l'inégalité croissante en Chine**

Dimension géographique	↔	Dimension sectorielle	↔	Dimension sociale
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Provinces côtières stratégiquement positionnées (facilité d'accès aux ports de mer et au commerce international)</li> <li>• Provinces intérieures géographiquement isolées (difficulté d'accès aux ports de mer et au commerce international)</li> <li>• Politique d' « ouverture et de réforme » ayant nettement favorisé le développement économique de la frontière littorale (p.e. instauration des ZES, ouverture de 14 villes côtières et création du projet urbain de Pudong)</li> <li>• Politique d' « ouverture et de réforme » ayant négligé le développement économique des provinces intérieures. Les privilèges octroyés à la frontière littorale n'étaient pas applicables sur l'ensemble du territoire chinois.</li> <li>• Concentration spatiale des IDE parmi les provinces du Sud-Est chinois</li> <li>• Accessibilité difficile des IDE parmi les provinces intérieures de la Chine</li> <li>• Réseaux d'infrastructures et de transports bien développés au sein des provinces côtières (forte intégration dans le commerce mondial et conditions climatiques faciles)</li> <li>• Réseaux d'infrastructures et de transports peu développés au sein des provinces intérieures (faible intégration dans le commerce mondial et conditions climatiques difficiles)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'urbanisation supérieur dans les provinces côtières</li> <li>• Taux d'urbanisation inférieur dans les provinces intérieures</li> <li>• Ratio du revenu urbain-rural plus faible dans les régions fortement urbanisées</li> <li>• Ratio du revenu urbain-rural plus élevé dans les régions faiblement urbanisées</li> <li>• Prédominance des secteurs secondaire et tertiaire au sein de l'Est côtier</li> <li>• Prédominance du secteur primaire au sein du Centre et de l'Ouest</li> <li>• Adhésion chinoise à l'OMC bénéficiant principalement aux provinces littorales, étant marquées par la forte présence du secteur non agricole</li> <li>• Adhésion chinoise à l'OMC nuit principalement aux provinces intérieures, étant marquées par la forte présence du secteur agricole</li> <li>• Privilèges politiques, économiques et culturels associés au <i>hukou</i> urbain</li> <li>• Désavantages politiques, économiques et culturels associés au <i>hukou</i> agricole</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concentration de la majorité Han parmi les provinces méridionales</li> <li>• Concentration des minorités ethniques parmi les provinces intérieures</li> <li>• Niveau d'éducation supérieur auprès de la majorité Han située principalement le long de la côte Est (degré plus élevé du capital humain)</li> <li>• Niveau d'éducation inférieur auprès des minorités ethniques situées en majeure partie dans les provinces intérieures (degré plus faible du capital humain)</li> <li>• Services publics de meilleure qualité au sein des provinces côtières, surtout depuis la réforme fiscale de 1994</li> <li>• Services publics de moins bonne qualité au sein des provinces intérieures, surtout depuis la réforme fiscale de 1994</li> <li>• Espérance de vie plus élevée dans les provinces de l'Est</li> <li>• Espérance de vie moins élevée dans les provinces du Centre et de l'Ouest</li> </ul>

Il a été démontré dans cette section que la politique d'« ouverture et de réforme » (mise en oeuvre de façon géographiquement sélective) a conduit à l'industrialisation rapide de la frontière littorale, de telle sorte que la majorité Han, riche et bien éduquée, et habitant principalement cette région du territoire, en a profité. Bref, la concentration des ressources humaines et financières parmi les grandes agglomérations urbaines côtières a pour effet de creuser l'écart social entre résidents côtiers et résidents intérieurs, entre citadins et ruraux de même qu'entre les minorités ethniques et la majorité!

## 5.2 CONTRIBUTIONS SCIENTIFIQUES

La croissance économique fulgurante que la Chine a connue au cours des trois dernières décennies a certes été accompagnée d'un accroissement important des disparités régionales. À vrai dire, la valeur du coefficient de Gini a augmenté de presque cinquante pour cent en seulement un quart de siècle, passant de 0.317 en 1978 à 0.469 en 2004 (UNU-WIDER, 2008)! C'est ainsi que le problème des inégalités croissantes a mérité l'attention des spécialistes, particulièrement à cause de son impact fort dérangeant sur l'unité nationale de la Chine.

Ce rapport de recherche a tenté d'analyser l'évolution des inégalités en Chine depuis l'introduction des réformes économiques, en focalisant principalement sur les dimensions géographique (zones côtières-intérieures), sectorielle (milieux urbains-ruraux) et sociale (ethnie majorité-minorité). En plus, cette étude a cherché à exposer la nature interrelationnelle des inégalités régionales, chose qui auparavant n'avait jamais été réalisée. Dans le but d'éclaircir les

sources à l'origine du déséquilibre croissant, un examen détaillé des cinq facteurs d'influence socioéconomique a également été effectué.

L'étude des disparités côtières-intérieures a permis de constater qu'il existe un écart de revenu énorme entre les provinces les plus riches et les provinces les plus pauvres du pays. Plus précisément, le China Statistical Yearbook (2007) démontre que le PIB par habitant de la municipalité de Shanghai (57 695 yuan) est quasi 10 fois supérieur à celui de la province de Guizhou (5 787 yuan)! De toute évidence, l'élaboration des stratégies de développement a été effectuée de façon manifestement discriminatoire.

L'examen des disparités urbaines-rurales a révélé que l'industrialisation est positivement corrélée avec le niveau de croissance économique. Toujours en se référant au China Statistical Yearbook (2007), la municipalité de Shanghai, située au premier rang en termes du PIB par habitant, connaît aussi le taux d'urbanisation le plus élevé, tandis que la province de Guizhou, située au dernier rang en termes du PIB par habitant, connaît aussi le taux d'urbanisation le plus faible. Dans un contexte similaire, l'hétérogénéité des structures industrielles régionales fait en sorte que certains secteurs d'activité sont nettement favorisés au profit des autres. En outre, la productivité des biens intensifs en main-d'œuvre, concentrés surtout dans les milieux urbains, a connu un essor foudroyant, alors que la productivité des biens agricoles, concentrée surtout dans les milieux ruraux, a connu un déclin frappant.

L'analyse des disparités ethniques majorité-minorités a démontré que le niveau de vie des Hans est généralement plus élevé que celui de la population minoritaire. Comme l'indiquent d'ailleurs Gustafsson et Shi (2003), l'écart de revenu par habitant entre la majorité et les minorités se chiffrait à *grosso modo* 35 pour cent durant l'année 1995. Aussi, les ethnies minoritaires tendent à être concentrées parmi les provinces les plus pauvres de la Chine, où l'investissement dans la fourniture de services publics se fait très difficile. Enfin, leur retard en matière d'éducation par rapport à la majorité pose d'importantes barrières quant aux possibilités de développement professionnelles futures.

Tout compte fait, on constate que le passage de l'économie planifiée à l'économie socialiste de marché a bénéficié principalement aux régions géographiques côtières, aux agglomérations urbaines de même qu'à l'ethnie majoritaire Han. Il est vrai que l'intégration progressive de la Chine au commerce international lui a permis de rejoindre les rangs des grands décideurs politiques internationaux, mais cette montée en puissance est venue au prix élevé d'un creusement profond des inégalités sociales (Durand et al, 2008).

### 5.3 LIMITES ET PERSPECTIVES POUR LES RECHERCHES FUTURES

La réalisation de cette recherche comporte trois grandes limites méthodologiques dignes d'être mentionnées. Dans un premier temps, la contrainte temporelle excessivement serrée a empêché l'analyse en profondeur de plusieurs documents liés à la problématique des inégalités en Chine. D'ailleurs, seuls les articles jugés les plus pertinents ont fait l'objet d'un examen détaillé. En

deuxième lieu, l'étude s'est limitée à des publications françaises et anglaises seulement, étant donné l'inaccessibilité des textes écrits en mandarin. Bien entendu, bon nombre d'articles forts intéressants ont été ignorés. Finalement, l'existence de plusieurs méthodes de calcul associé aux indicateurs économiques (par exemple l'indice Gini) a rendu difficile l'uniformisation des données. Dans la mesure où l'approche statistique différait d'un auteur à l'autre, la tâche de comparer les données n'était pas toujours des plus faciles.

Étant donné que l'objectif de cette étude se voulait d'analyser l'évolution des inégalités régionales en Chine (focalisant particulièrement sur les trois dimensions), il a été utile d'exposer les facteurs ayant conduit à l'accentuation du déséquilibre global. Néanmoins, l'extrême ampleur que le problème a atteint durant ces dernières années ne laissa guère le choix au gouvernement national sauf proposer des stratégies durables pour alléger les disparités. L'examen de celles-ci dépasse largement le cadre de cette étude, mais une telle recherche constituerait un atout de grande valeur à la littérature scientifique. En plus d'avoir saisi les fondements à l'origine des inégalités croissantes en Chine, il deviendrait peut-être possible d'appréhender les modalités permettant d'alléger les iniquités sociales!

## BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON, K., HUANG, J. and IANCHOVICHINA, E. (2003). Long-run Impacts of China's WTO Accession on Farm-Nonfarm Income Inequality and Rural Poverty. Policy Research Working Paper, vol. 3052. World Bank, Washington D.C.

ANDERSON, K., HUANG, J. and IANCHOVICHINA, E. (2004). *The Impacts of WTO Accession on Chinese Agriculture and Rural Poverty*, in D. Bhattasali, S. Li, and W. Martin, eds., *China and the WTO: Accession, Policy Reform, and Poverty Reduction Strategies*. Chapter 7. Washington, D.C.: World Bank and Oxford University Press.

BATISSE, C., RENARD, M.-F. et ROTA-GRAZIOSI, G. (2005). Concurrence fiscale, mobilité du capital, et fourniture de biens publics – Application au cas de la Chine. Rapport de recherche, Université de Namur.

BHALLA, A. S. and QIU, S. (2006). *Poverty and Inequality among Chinese Minorities*. Abingdon, Oxon: Routledge Taylor & Francis Group.

BRUN, J.-F., COMBES, J.-L. et RENARD, M.-F. (2002). Y-a-t-il une diffusion de la croissance entre les provinces chinoises? *Revue d'Économie du Développement*, 3-4, 61-72.

CAO, H. (2008). Spatial Inequality in Children's Schooling in Gansu, Western China: Reality and Challenges. *The Canadian Geographer*, 55(3), 331-350.

CAO, H., FENG, J. and MA, S. Q. (in revision). *Access to education for girls in minority region of Gansu province, Western China: A geographic perspective*, in H. Cao and E. Morrel, eds., *Regional Minorities and Development in East and Southeast Asia*. Oxford: Routledge.

CAO, H. and MAIMAITIMING, A. (accepted). Urban-rural Income Disparity and Urbanization: What is the Role of Spatial Distribution of Ethnic Groups? A Case Study of Xinjiang Uygur Autonomous Region in Western China. *Regional Studies*.

CAO, H., ZHAO, Y. et LOSIER, S. (2000). Le projet urbain de Pudong à Shanghai : Offre-t-il un développement durable pour la globalisation de la Chine? *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 86, 92-100.

CATIN, M. et VAN HUFFEL, C. (2004). Ouverture économique et inégalités régionales de développement en Chine : le rôle des institutions. *Mondes en Développement*, 32(128), 7-23.

CHAN, A. (2003). Toujours plus bas! Les effets de la mondialisation sur les conditions de travail en Chine. *Perspectives Chinoises*, 75, 43-52.

CHAN, K. W. and ZHANG, L. (1999). The Hukou System and Rural-Urban Migration in China: Processes and Changes. *The China Quarterly*, 160, 818-855.

CHANG, A. (2002). The cause and cure of China's widening income disparity. *China Economic Review*, 13, 335-340.

CHEN, A. (2002). Urbanization and disparities in China: Challenges of Growth and Development. *China Economic Review*, 13, 407-411.

CONGRESSIONAL-EXECUTIVE COMMISSION ON CHINA (CECC). (2005). China's Household Registration System: Sustained Reform Needed to Protect China's Rural Migrants. Full text available at following link: <http://www.cecc.gov/pages/news/hukou.php>

DÉMURGER, S. (2000). *Ouverture Économique et Croissance en Chine*. Étude du Centre de Développement, OCDE, Paris.

DURAND, M.-F., MARTIN, B., PLACIDI, D. et TORNQUIST-CHESNIER, M. (2008). *Atlas de la mondialisation: Comprendre l'espace mondial contemporain*. Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

EGGLESTON, K., LING, L., QINGYUE, M., LINDELOW, M. and WAGSTAFF, A. (2008). Health Service Delivery in China : A literature Review. *Health Econ*, 17, 149-165.

FU, X. (2004). Limited linkages from growth engines and regional disparities in China. *Journal of Comparative Economics*, 32(1), 148-164.

FEWSMITH, J. (2001). The Political and Social Implications of China's Accession to the WTO. *The China Quarterly*, 167, 573-591.

GE, W. (1999). Special economic zones and the opening of the Chinese economy: Some lessons for economic liberalization. *World Development*, 27(7), 1267-1285.

GIPOULOUX, F. (1998). Intégration ou désintégration : Les effets spatiaux de l'investissement étranger en Chine. *Perspectives Chinoises*, 46, 6-14.

GUSTAFSSON, B. et SHI, L. (2003). The ethnic minority-majority income gap in rural China during transition. *Economic Development and Cultural Change*, 51, 805-822.

GUSTAFSSON, B. and SAI, D. (2006). Villages where China's Ethnic Minorities Live. *Institute for the Study of Labour (IZA) Discussion Paper No. 2418*. Full text available at following link: <http://www.iza.org/>

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS-UNIS POUR LES RÉFUGIÉS (HRC). (2005). *Chine: Réformes du système d'enregistrement des ménages (Hukou) (1998-2004)*. Texte intégral disponible à l'adresse suivante: <http://www.unhcr.org/refworld/docid/4305fccd4.html>

HERTEL, T., ZHAI, F. and WANG, Z. (2004). *Implications of WTO Accession for Poverty in China*, in D. Bhattasali, S. Li, and W. Martin, eds., *China and the WTO: Accession, Policy Reform, and Poverty Reduction Strategies*. Chapter 16. Washington, D.C.:World Bank and Oxford University Press.

HERTEL, T. and ZHAI, F. (2006). Labour Market Distortions, Rural-Urban Inequality and the Opening of China's Economy. *Economic Modelling*, 26, 76-109.

HOUGGARD, J. L., ØSTERDAL, L. P. and YU, Y. (2008). The Chinese Health Care System: Structure, Problems and Challenges. *Discussion Papers No. 08-01*, Department of Economics, University of Copenhagen.

IANCHOVICHINA, E. and MARTIN, W. (2004). *Economic Impacts of China's Accession to the WTO*, in D. Bhattasali, S. Li, and W. Martin, eds., *China and the WTO: Accession, Policy Reform, and Poverty Reduction Strategies*. Chapter 13. Washington, D.C.:World Bank and Oxford University Press.

IREDALE, R., BILIK, N., WANG, S., GUO, F. and HOY, C. (2001). *Contemporary Minority Migration, Education and Ethnicity in China*, Cheltenham: Edward Elgar.

JIANLIN, F. (2004). *An OECD Perspective on Income Disparities in China: A Review of Chinese Studies*, in *China in the Global Economy: Income Disparities in China*, OECD, Paris.

KANBUR, R. and ZHANG, X. (2005). Fifty years of regional inequality in China: A journey through central planning, reform, and openness. *Review of Development Economics*, 9(1), 87-106.

KUZNETS, S. (1955). Economic growth and income inequality. *The American Economic Review*, 45, 1-28.

LI, S. and ZHAI, F. (2002). China's WTO accession and implications for its regional economies, *Economie Internationale*, 92, 67-102.

MACKERRAS, C. (1998). The Impact of Economic Reform on China's Minority Nationalities. *Journal of the Asia Pacific Economy*, 3(1), 61-79.

MADDISON, A. (2007). *Chinese Economic Performance in the long run, Second Edition, Revised and Updated*, ODCE Development Centre Studies, Paris.

MENG, X., GREGORY, R. and WANG, Y. (2005). Poverty, inequality, and growth in urban China, 1986-2000. *Institute for the Study of Labour (IZA) Discussion paper series, No. 1452*. Full text available at following link: <http://www.iza.org/>

NATIONAL GEOGRAPHIC ATLAS OF CHINA. (2008). Washington D.C.: National Geographic Society.

NBS (National Bureau of Statistics of China), *China Statistical Yearbook*, China Statistical Publishing House, Beijing, various years.

ODCE (2003). *Investment Policy Reviews: China – Progress and Reform challenges*, ODCE, Paris.

OECD (2002). *China in the Global Economy: Foreign Direct Investment in China: Challenges and Prospects for Regional Development*, OECD, Paris.

SHEN, C. et ZOU, H.-F. (2008a). Fiscal Decentralization in China: History, Impact, Challenges and Step Forward. Working Paper. Full text available at following link: <http://econ.gsm.pku.edu.cn/Hzou/index.htm>

SHEN, C. et ZOU, H.-F. (2008b). Fiscal Decentralization and Public Services Provision in China. Working Paper. Full text available at following link: <http://econ.gsm.pku.edu.cn/Hzou/index.htm>

TSANG, M. and DING, Y. (2005). Resource Utilization and Disparities in Compulsory Education in China. *The China Review*, 5(1), 1-31.

TSUI, K.-Y. (2007). Forces Shaping China's Interprovincial Inequality. *Review of Income and Wealth*, 53(1), 60-92.

UNU-WIDER. (2008). World Institute for Development Economics Research of the United Nations University, World Income Inequality Database, Version 2.0c, WIDER website accessed May 2008.

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT (UNCTAD). (2006). World Investment Report 2006: FDI from Developing and Transition Economies - Implications for Development. New York and Geneva: United Nations Publication. Complete report available at following link: [http://www.unctad.org/en/docs/wir2006\\_en.pdf](http://www.unctad.org/en/docs/wir2006_en.pdf)

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP). (2005). China Human Development Report 2005: Development with Equity. Beijing: China Financial & Economic Publishing House. Complete report available at following link: [http://www.undp.org.cn/downloads/nhdr2005/NHDR2005\\_complete.pdf](http://www.undp.org.cn/downloads/nhdr2005/NHDR2005_complete.pdf)

WAN, G., LU, M. and CHEN, Z. (2007). Globalization and regional income inequality: Empirical evidence from within China. *Review of Income and Wealth*, 53(1), 35-59.

WANG, F. (2004). Reformed Migration Control and New Targeted People: China's Hukou System in the 2000s. *The China Quarterly*, 177, 115-132.

WEST, L. A. and WONG, C. (1995). Fiscal decentralization and growing regional disparities in rural China: Some evidence in the provision of social services. *Oxford Review of Economic Policy*, 11(4), 70-84.

WHALLEY, J. and ZHANG, S. (2004). Inequality Change in China and (Hukou) Labour Mobility Restriction. *National Bureau of Economic Research (NBER) Working paper No. 10683*. Full text available at following link: <http://www.nber.org/papers/w10683>

World Bank. (2008). *World Development Indicators 2008*, The World Bank publication, Washington, D.C.

WU, V. (1998). The Pudong development zone and China's economic reforms. *Planning Perspectives*, 13, 133-165.

YANLIN, Y. (2004). *An OECD Perspective on Disparities between urban and rural areas and among different regions in China*, in *China in the Global Economy: Income Disparities in China*, OECD, Paris.

YONGHONG, C. (2006). Urban-rural Gini Calculation in Dual Economy. *Economic Research*, 1, 115-129.

ZHANG, L.-Y. (1999). Chinese Central-Provincial Fiscal Relationships, Budgetary Decline and the Impact of the 1994 Fiscal Reform: An Evaluation. *The China Quarterly*, 157, 115-141.

ZHANG, X. and ZHANG, K. (2003). How does globalisation affect Regional inequality within a developing country? Evidence from China. *The journal of Development Studies*, 39(4), 47-67.